

EnCana Corporation

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Établis en dollars US

Exercice terminé le 31 décembre 2005

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints d'EnCana Corporation. Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars US selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées. L'information financière que renferme le rapport annuel est conforme aux états financiers consolidés.

La responsabilité globale du contrôle interne incombe à la direction. Cette dernière a mis au point et maintient un système exhaustif de contrôle interne qui fournit l'assurance raisonnable que toutes les opérations sont enregistrées correctement, que les états financiers présentent de manière réaliste les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la société et que ses actifs sont protégés. Le service de vérification interne de la société examine et évalue le caractère adéquat du contrôle interne et son application. La société entend maintenir les normes de déontologie les plus strictes qui soient dans le cadre de toutes ses activités. À cette fin, elle s'est dotée d'une politique écrite en matière de conduite et d'éthique.

Le conseil d'administration de la société a approuvé l'information contenue dans les états financiers. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont le mandat écrit respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et, en principe, se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités de vérification établies par la New York Stock Exchange. Le comité de vérification se réunit au moins une fois par trimestre.

Lors de la dernière assemblée annuelle de la société, les actionnaires ont voté en faveur de la nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l., cabinet indépendant de comptables agréés, pour vérifier les états financiers consolidés et exprimer une opinion indépendante sur ceux-ci.

Le président et
chef de la direction,
(signé) Randall K. Eresman

Le vice-président directeur et
chef des finances,
(signé) John D. Watson

Le 6 février 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires d'EnCana Corporation

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'EnCana Corporation aux 31 décembre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés
Calgary (Alberta)
Canada
Le 6 février 2006

États consolidés des résultats

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances <i>(note 3)</i>			
Activités en amont	10 465 \$	7 256 \$	5 797 \$
Optimisation des marchés	4 267	3 200	2 722
Activités non sectorielles – Gain non réalisé (perte) sur la gestion des risques	(466)	(198)	-
– Autres	-	1	2
	14 266	10 259	8 521
Charges <i>(note 3)</i>			
Taxe à la production et impôts miniers	453	311	164
Transport et vente	538	490	476
Exploitation	1 438	1 099	965
Produits achetés	4 159	3 092	2 572
Amortissement et épuisement	2 769	2 379	1 967
Administration	268	197	173
Intérêts, montant net <i>(note 6)</i>	524	398	284
Désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <i>(note 13)</i>	37	22	17
Gain (perte) de change, montant net <i>(note 7)</i>	(24)	(412)	(603)
Rémunération à base d'actions, options <i>(note 14)</i>	15	17	18
(Gain) à la cession de participations <i>(note 5)</i>	-	(59)	(1)
	10 177	7 534	6 032
Bénéfice net avant impôts	4 089	2 725	2 489
Charge d'impôts sur les bénéfices <i>(note 8)</i>	1 260	632	351
Bénéfice net des activités poursuivies	2 829	2 093	2 138
Bénéfice net des activités abandonnées <i>(note 4)</i>	597	1 420	222
Bénéfice net	3 426 \$	3 513 \$	2 360 \$
Bénéfice net des activités poursuivies par action ordinaire <i>(note 17)</i>			
De base	3,26 \$	2,27 \$	2,25 \$
Dilué	3,18 \$	2,24 \$	2,23 \$
Bénéfice net par action ordinaire <i>(note 17)</i>			
De base	3,95 \$	3,82 \$	2,49 \$
Dilué	3,85 \$	3,75 \$	2,46 \$

États consolidés des bénéfices non répartis

<i>(en millions de dollars)</i>	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	2003
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	7 935 \$	5 276 \$	3 523 \$
Bénéfice net	3 426	3 513	2 360
Dividendes sur actions ordinaires	(238)	(183)	(139)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités <i>(note 14)</i>	(1 642)	(671)	(468)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	9 481 \$	7 935 \$	5 276 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre	
	2005	2004
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	105 \$	593 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 851	1 566
Gestion des risques	495 <i>(note 16)</i>	317
Stocks	103 <i>(note 9)</i>	58
Actif des activités abandonnées	1 050 <i>(note 4)</i>	971
	3 604	3 505
Immobilisations corporelles, montant net	24 881 <i>(notes 3 et 10)</i>	22 503
Placements et autres actifs	496 <i>(note 11)</i>	334
Gestion des risques	530 <i>(note 16)</i>	87
Actifs des activités abandonnées	2 113 <i>(note 4)</i>	2 325
Écart d'acquisition	2 524	2 459
	34 148 \$ <i>(note 3)</i>	31 213 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 741 \$	1 742 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	392	357
Gestion des risques	1 227 <i>(note 16)</i>	224
Passifs des activités abandonnées	438 <i>(note 4)</i>	436
Partie à court terme de la dette à long terme	73 <i>(note 12)</i>	188
	4 871	2 947
Dette à long terme	6 703 <i>(note 12)</i>	7 742
Autres passifs	93	118
Gestion des risques	102 <i>(note 16)</i>	192
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	816 <i>(note 13)</i>	611
Passifs des activités abandonnées	267 <i>(note 4)</i>	213
Impôts sur les bénéfices futurs	5 289 <i>(note 8)</i>	5 082
	18 141	16 905
Engagements et éventualités	<i>(note 18)</i>	
Capitaux propres		
Capital-actions	5 131 <i>(note 14)</i>	5 299
Options sur actions, montant net	-	10
Surplus d'apport	133	28
Bénéfices non répartis	9 481	7 935
Écart de conversion	1 262	1 036
	16 007	14 308
	34 148 \$	31 213 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) *David P. O'Brien*

Administrateur

(signé) *Barry W. Harrison*

Administrateur

États consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	2003
Activités d'exploitation			
Bénéfice net des activités poursuivies	2 829 \$	2 093 \$	2 138 \$
Amortissement et épuisement	2 769	2 379	1 967
Impôts sur les bénéfices futurs (note 8)	56	73	470
Impôts en trésorerie sur la vente d'actifs (note 8)	578	-	-
Perte non réalisée sur la gestion des risques (note 16)	469	191	-
(Gain) de change non réalisé	(50)	(285)	(545)
Charge de désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 13)	37	22	17
(Gain) à la cession de participations (note 5)	-	(59)	(1)
Autres	274	88	56
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	6 962	4 502	4 102
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	464	478	357
Flux de trésorerie	7 426	4 980	4 459
Variation nette des autres actifs et passifs	(281)	(176)	(84)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse des activités poursuivies (note 17)	497	1 565	(744)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse des activités abandonnées	(212)	(1 778)	673
	7 430	4 591	4 304
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises (note 2)	-	(2 335)	-
Dépenses en immobilisations (note 3)	(6 925)	(4 763)	(4 356)
Produit de la cession d'actifs (note 5)	2 523	1 456	301
Impôts en trésorerie sur la vente d'actifs	(578)	-	-
Cessions (acquisitions) (note 5)	-	-	(91)
Placements en actions	-	47	(6)
Variation nette des placements et autres	(109)	44	(16)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse des activités poursuivies (note 17)	330	(29)	(112)
Activités abandonnées	239	1 321	551
	(4 520)	(4 259)	(3 729)
Activités de financement			
(Remboursement) émission de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	(538)	72	288
Remboursement de la dette à long terme	(1 104)	(2 759)	(142)
Émission de titres d'emprunt à long terme	429	3 761	500
Émission d'actions ordinaires (note 14)	294	281	114
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(2 114)	(1 004)	(868)
Dividendes sur actions ordinaires	(238)	(183)	(139)
Autres	(125)	(5)	(13)
Activités abandonnées	-	-	(282)
	(3 396)	163	(542)
Déduire la perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en devises			
	2	6	10
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	(488)	489	23
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice			
	593	104	81
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice			
	105 \$	593 \$	104 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. Puisque la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar US, EnCana a adopté le dollar US comme monnaie de présentation pour faciliter la comparaison plus directe avec d'autres sociétés nord-américaines d'exploration et de mise en valeur en amont. Toutes références faites à des \$ US ou à des \$ le sont à des dollars US et celles faites à des \$ CA le sont à des dollars canadiens.

EnCana exerce ses activités dans les secteurs de l'exploration, de la production et de la commercialisation de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel, ainsi que dans les secteurs du stockage de gaz naturel, du traitement des liquides de gaz naturel et de la production d'électricité.

A) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'EnCana Corporation et de ses filiales (« EnCana » ou la « société »). Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Des informations préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis sont présentées à la note 19.

Les participations dans des sociétés de personnes sous contrôle conjoint et des coentreprises sans personnalité morale exerçant des activités d'exploration et de production d'EnCana sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, méthode aux termes de laquelle les comptes comprennent la part d'EnCana des produits, des charges, de l'actif et du passif de ces entreprises.

Les participations dans des sociétés et des sociétés de personnes à l'égard desquelles EnCana n'exerce aucun contrôle direct ou conjoint sur les décisions stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

B) Conversion des devises

Les comptes des établissements étrangers autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les produits et les charges sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change attribuables à la conversion des établissements autonomes sont présentés comme élément distinct des capitaux propres.

Les actifs et les passifs monétaires de la société libellés en devises sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

C) Incertitude relative à la mesure

L'établissement en temps opportun d'états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations, pose des hypothèses et utilise son jugement à l'égard des montants déclarés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants déclarés au titre des produits et des charges pour l'exercice. Ces estimations portent principalement sur des opérations qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. En conséquence, les résultats réels pourraient être différents des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

Les montants constatés au titre de l'amortissement et de l'épuisement ainsi que des coûts et des obligations liés à la mise hors service d'immobilisations et les montants utilisés aux fins des calculs relatifs au plafonnement du coût entier et à la dépréciation sont fondés sur des estimations des réserves de pétrole et de gaz naturel et des coûts qui devront être engagés pour mettre ces réserves en valeur. Par leur nature, ces estimations des réserves, y compris les

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

estimations des prix et des coûts futurs, et des flux de trésorerie futurs qui s'y rattachent font l'objet d'incertitudes relatives à la mesure, et l'incidence sur les états financiers consolidés d'exercices à venir pourrait être importante.

La valeur des actifs et des obligations liés aux régimes de retraite ainsi que les coûts découlant des régimes de retraite comptabilisés en résultat net sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques qui, de par leur nature, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Le montant de la charge de rémunération au titre des ententes de rémunération fondées sur le rendement à long terme est fonction des meilleures estimations de la direction quant à l'atteinte du critère de rendement et au montant qui sera versé.

D) Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel (« LGN ») d'EnCana sont constatés lors du transfert du titre de propriété au client. L'écart entre le volume de pétrole brut et de gaz naturel qu'EnCana produit et vend et sa quote-part découlant de sa participation directe dans les propriétés de ressources concernées donne lieu à des enlèvements déficitaires ou excédentaires. Les enlèvements déficitaires sont inscrits dans les stocks et les enlèvements excédentaires sont constatés dans les produits reportés. Les gains et les pertes réalisés découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises de la société sont portés aux produits lorsque la marchandise est vendue.

Les produits tirés de l'optimisation des marchés et des produits achetés sont inscrits sur une base brute lors du transfert à EnCana du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages connexes. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels EnCana agit comme mandataire sont constatés lorsque les services sont fournis. Les produits tirés de la vente de services de stockage de gaz naturel sont constatés lorsque les services sont fournis. Les ventes d'électricité sont constatées lorsque l'électricité est livrée au client.

Les gains et les pertes non réalisés découlant des activités de gestion des risques sur marchandises de la société sont inscrits à titre de produits en fonction des calculs connexes d'évaluation à la valeur de marché effectués à la fin de chaque période.

E) Taxes à la production et impôts miniers

Les frais que paie EnCana aux détenteurs de participations non minières et qui sont fondés sur la production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés au moment où ces biens sont produits.

F) Frais de transport et de vente

Les frais que paie EnCana pour le transport et la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

G) Régimes d'avantages sociaux des salariés

EnCana comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux ainsi que les charges connexes, déduction faite des actifs des régimes.

Le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus futurs des soins de santé. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur leur juste valeur. L'obligation est actualisée au moyen du taux d'intérêt du marché qui est en vigueur au début de l'exercice et qui s'applique à des titres d'emprunt de sociétés de qualité supérieure.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

La charge de retraite du régime à prestations déterminées comprend le coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice, les intérêts débiteurs sur les obligations découlant des régimes de retraite, le rendement prévu des actifs des régimes, l'amortissement de l'obligation transitoire nette, l'amortissement des ajustements découlant des modifications des régimes de retraite et l'amortissement de l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. La période d'amortissement couvre la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés couverts par les régimes.

La charge de retraite des régimes à cotisations déterminées est inscrite lorsque les avantages sont gagnés par les salariés couverts par les régimes.

H) Impôts sur les bénéfiques

EnCana utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, elle constate des impôts futurs au titre de l'incidence de tout écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif, utilisant à cette fin les taux d'imposition pratiquement en vigueur. Les soldes cumulatifs d'impôts futurs sont ajustés de façon à rendre compte des modifications des taux d'imposition pratiquement en vigueur, et les ajustements sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu. Les crédits d'impôt à l'investissement sont constatés en diminution des dépenses connexes.

I) Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions non assorties de droits à la plus-value d'actions alternatif étaient exercées ou si d'autres titres visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. La méthode du rachat d'actions est employée pour établir l'effet de dilution des options sur actions non assorties de droits à la plus-value d'actions alternatif et des autres instruments dilutifs. En vertu de cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions non assorties de droits à la plus-value d'actions alternatif « dans le cours » est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen.

J) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les placements à court terme, tels que les dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

K) Stocks

Les stocks de produits sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure, selon la méthode de l'épuisement successif. Les matières et les fournitures sont inscrites au coût.

L) Immobilisations corporelles

Activités en amont

EnCana comptabilise ses biens gaziers et pétroliers conformément à la note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés qui traite de la capitalisation du coût entier dans le secteur du pétrole et du gaz. Aux termes de cette note d'orientation, tous les coûts directement liés à l'acquisition, à l'exploration et à la mise en valeur de réserves de gaz naturel et de pétrole brut, y compris les coûts internes et les coûts de mise hors service d'immobilisations, sont capitalisés dans des centres de coûts, pays par pays.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

L'épuisement et l'amortissement des coûts cumulés dans chaque centre de coûts sont calculés selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et coûts futurs estimatifs. Aux fins de ces calculs, le pétrole est converti en gaz d'après un contenu énergétique équivalent. Les coûts capitalisés qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement incluent les coûts futurs estimatifs devant être engagés pour mettre en valeur les réserves prouvées. Le produit de la cession de biens est généralement déduit du compte du coût entier sans qu'aucun gain ou perte ne soit constaté, à moins que cette déduction n'entraîne une variation du taux d'épuisement et d'amortissement de 20 % ou plus, auquel cas un gain ou une perte est inscrit. Les coûts des grands programmes de mise en valeur et les coûts d'acquisition et d'évaluation de biens non prouvés importants sont exclus, par centre de coûts, de ceux qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les réserves prouvées sont attribuables aux biens ou qu'une dépréciation ait été subie. Les coûts liés à des programmes ou à des biens non prouvés qui ont subi une dépréciation sont inclus dans les coûts assujettis à l'épuisement et à l'amortissement.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque la valeur comptable d'un centre de coûts n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur du centre de coûts. La valeur comptable du centre de coûts n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés aux réserves prouvées. Si la somme des flux de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est limitée à l'excédent de la valeur comptable sur la somme des éléments suivants :

- i. la juste valeur des réserves prouvées et probables;
- ii. le coût des biens non prouvés soumis à un test de dépréciation distinct.

Activités médianes et optimisation des marchés

Les installations des activités médianes, y compris les installations de stockage de gaz, les usines d'extraction de liquides de gaz naturel et les biens servant à la production d'électricité, sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui est comprise entre 20 et 25 ans. Les immobilisations liées aux pipelines sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée économique, laquelle est comprise entre 20 et 35 ans.

Activités non sectorielles

Les coûts associés au mobilier de bureau, aux agencements, aux améliorations locatives, aux technologies de l'information et aux aéronefs sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui est comprise entre 3 et 25 ans. Les terrains sont comptabilisés au coût.

M) Inscription à l'actif des coûts

Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée de vie d'un actif sont immobilisés. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les intérêts sont immobilisés au cours de la phase de construction des projets d'immobilisations importants.

N) Amortissement d'autres actifs

L'amortissement, s'il en est, des éléments reportés qui sont inclus dans les placements et autres actifs est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

O) Écarts d'acquisition

Au moins une fois l'an, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, est soumis à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition ainsi que tous les autres actifs et passifs

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

ont été attribués aux unités économiques des secteurs d'exploitation de la société, qui sont appelées des unités d'exploitation. Pour établir si une dépréciation a été subie, la juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie et comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est moindre que la valeur comptable, un deuxième test est effectué pour déterminer le montant de la perte de valeur. Ce montant est calculé en déduisant la juste valeur des actifs et passifs de l'unité d'exploitation de la juste valeur de cette dernière, ce qui permet d'établir la juste valeur théorique de l'écart d'acquisition, et en comparant cette dernière à la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation. Tout excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur théorique correspond au montant de la perte de valeur.

P) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La juste valeur des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations est constatée dans le bilan consolidé lorsque les obligations sont déterminées et qu'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la juste valeur. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent les obligations juridiques en vertu desquelles la société devra mettre hors service des immobilisations corporelles, telles que des sites de puits en production, des plates-formes de production en mer et des installations de traitement du gaz naturel. Ces obligations comprennent aussi les éléments pour lesquels la société a fait des préclusions promissaires. Les coûts de mise hors service d'immobilisations, qui correspondent à la juste valeur estimative des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, sont immobilisés et intégrés dans le coût des immobilisations correspondantes. Les variations des obligations estimatives découlant de révisions de l'échéancier ou du montant estimatifs des flux de trésorerie non actualisés sont constatées à titre de variations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes de mise hors service d'immobilisations.

Les coûts de mise hors service d'immobilisations dans le cas de biens liés au pétrole brut et au gaz naturel sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement. L'amortissement des coûts de mise hors service d'immobilisations est inclus dans le poste « Amortissement et épuisement » dans l'état consolidé des résultats. Les augmentations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuables à l'écoulement du temps sont inscrites à titre de charge de désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état consolidé des résultats.

Les frais qui sont réellement engagés sont inscrits contre les obligations cumulées.

Q) Rémunération à base d'actions

Dans ses états financiers consolidés, EnCana inscrit la charge de rémunération au titre des options sur actions non assorties de droits à la plus-value d'actions alternatif attribuées à ses salariés et à ses administrateurs selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black, Sholes et Merton. Les coûts de rémunération sont constatés au cours de la période d'acquisition des droits.

Les obligations de paiement en trésorerie ou en actions aux termes des régimes de droits à la plus-value d'actions, d'options assorties de droits à la plus-value d'actions alternatifs, de droits différés à la valeur des actions et de droits à la valeur des actions liés au rendement de la société sont constatées comme charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits. Les fluctuations du cours des actions ordinaires d'EnCana modifient la charge de rémunération à payer et sont constatées lorsqu'elles surviennent.

R) Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture ou qui ne sont pas désignés comme couverture sont comptabilisés selon la méthode de l'évaluation à la valeur du marché. Selon cette méthode, les instruments sont inscrits au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix des marchandises sont constatés dans les produits tirés du gaz naturel et du pétrole brut au moment où la vente connexe se produit. Les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les produits à la fin de chaque période visée

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

par des états financiers. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés émanant de tiers.

EnCana recourt à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de marché auxquels elle est exposée et qui découlent du prix des marchandises ainsi que des taux de change et d'intérêt. La société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation.

EnCana est dotée de politiques et de procédures en matière de documentation et d'approbation de l'emploi autorisé d'instruments financiers dérivés et relie expressément leur utilisation, dans le cas des marchandises, à la réduction du risque de valeur marchande associé aux flux de trésorerie anticipés liés aux programmes d'immobilisations prévus, et dans d'autres cas, à la réduction du risque de valeur marchande d'actifs et d'obligations spécifiques. Le cas échéant, la société identifie également toutes les relations entre les instruments financiers et les opérations prévues ainsi que les objectifs de gestion des risques et les stratégies qui sous-tendent la conclusion de diverses opérations de couverture économique. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société apprécie, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument dérivé qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'opération.

S) Prises de position comptable récentes

La société a évalué les nouvelles prises de position comptable, ou les mises à jour, qui ont été publiées, mais non encore en vigueur. Elle a déterminé que les prises de position comptable ci-après pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats :

- À compter de l'exercice se terminant le 31 décembre 2007, la société devra adopter le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3865, « Couvertures », publiés en janvier 2005 par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). En vertu des nouvelles normes, un nouvel état financier, l'état consolidé du résultat étendu, a été adopté pour constater temporairement à l'extérieur de l'état des résultats certains gains et pertes, y compris les écarts de conversion et d'autres montants découlant des variations de la juste valeur. De plus, tous les instruments financiers, y compris les dérivés, devront être portés au bilan consolidé de la société et mesurés dans la majorité des cas à leur juste valeur. Les exigences relatives à la comptabilité de couverture ont également été clarifiées. Bien qu'elle soit en train d'évaluer leur incidence, la société ne prévoit pas que les normes sur les instruments financiers et les couvertures auront un effet important sur ses états financiers consolidés, car la société évalue actuellement à la valeur du marché les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couvertures ou qui ne sont pas désignés comme des couvertures.
- À compter du premier trimestre de 2006, la société adoptera le chapitre 3831, « Opérations non monétaires », publié par l'ICCA. Aux termes de la nouvelle norme, le critère de la substance commerciale remplace le critère de l'aboutissement de génération du profit aux fins de l'évaluation à la juste valeur. De plus, l'évaluation à la juste valeur est rendue plus claire. EnCana prévoit que l'application de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.
- Pour les cinq prochains exercices, l'ICCA adoptera un nouveau plan stratégique concernant l'orientation future des normes comptables au Canada, lequel a été ratifié en janvier 2006. Ce plan vise à réaliser la convergence des normes comptables canadiennes pour les sociétés ouvertes avec les International Financial Reporting Standards (« IFRS ») sur les cinq prochaines années. La société continue de surveiller et d'évaluer l'effet de la convergence des PCGR du Canada avec les IFRS.

T) Reclassement

Certains renseignements fournis à l'égard d'exercices antérieurs ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2005.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

TOM BROWN, INC. (« TBI »)

Le 19 mai 2004, EnCana, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, a finalisé l'offre publique d'achat des actions de Tom Brown, Inc. (« TBI »), société indépendante d'énergie établie à Denver, pour une contrepartie totale en trésorerie de 2,3 G\$ et la prise en charge d'une dette à long terme de 406 M\$.

Dans le cadre de cette acquisition, EnCana a acquis certains biens gaziers et pétroliers situés dans l'ouest du Texas et au Nouveau-Mexique ainsi que les actifs de Sauer Drilling Company, filiale de TBI, qui ont été désignés comme actifs destinés à la vente à la date d'acquisition. Ces actifs ont été vendus le 30 juillet 2004.

Le calcul du coût d'acquisition et de sa répartition entre les actifs acquis et les passifs pris en charge sont indiqués ci-après.

Calcul du coût d'acquisition	
Trésorerie versée en contrepartie des actions ordinaires de TBI	2 341 \$
Coûts de l'opération	13
Total du coût d'acquisition	2 354 \$
Ajouter la juste valeur des passifs pris en charge	
Passif à court terme	224
Dette à long terme	406
Autres passifs à long terme	39
Impôts sur les bénéfices futurs	774
Total du coût d'acquisition et des passifs pris en charge	3 797 \$
Juste valeur des actifs acquis	
Actif à court terme (y compris la trésorerie acquise)	425 \$
Immobilisations corporelles, montant net	2 890
Autres actifs à long terme	9
Écart d'acquisition (attribué aux activités en amont)	473
Total de la juste valeur des actifs acquis	3 797 \$

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a réparti ses activités poursuivies entre les secteurs suivants :

- Le secteur des activités en amont englobe des activités d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel ainsi que des activités connexes. Les activités en amont de la société sont exercées pour la plupart au Canada et aux États-Unis. Les nouvelles activités d'exploration frontalières et internationales sont surtout concentrées sur les occasions qui se présentent au Tchad, au Brésil, au Moyen-Orient et au Groenland.
- Les activités d'optimisation des marchés sont exercées par la division des activités médianes et de commercialisation. La principale responsabilité des groupes de commercialisation est la vente de la production de la société. Ces résultats sont inclus dans le secteur des activités en amont. Par conséquent, les groupes de commercialisation exercent des activités d'optimisation des marchés, lesquelles comprennent l'achat et la vente de produits de tiers, qui accordent une souplesse sur le plan de l'exploitation en ce qui a trait aux engagements de transport, aux types de produits, aux points de livraison et à la diversification de la clientèle. Ces activités sont présentées dans le secteur des activités d'optimisation des marchés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

- Le secteur des activités non sectorielles tient compte des gains ou des pertes non réalisés sur les instruments dérivés. Une fois les montants réglés, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel les instruments dérivés sont liés.

Le secteur d'optimisation des marchés achète presque toute la production nord-américaine en amont de la société pour la vendre à des tiers. Les opérations conclues entre les secteurs d'exploitation sont déterminées d'après les valeurs marchandes et éliminées au moment de la consolidation. L'information financière présentée dans les tableaux figurant dans la présente note tient compte de ces éliminations.

Les activités abandonnées sont décrites à la note 4.

Résultats des activités poursuivies (exercices terminés les 31 décembre)

	Activités en amont			Optimisation des marchés		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Produits, déduction						
faite des redevances	10 465 \$	7 256 \$	5 797 \$	4 267 \$	3 200 \$	2 722 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	453	311	164	-	-	-
Transport et vente	525	472	429	13	18	47
Exploitation	1 351	1 026	872	85	74	93
Produits achetés	-	-	-	4 159	3 092	2 572
Amortissement et épuisement	2 688	2 271	1 900	8	47	26
Bénéfice sectoriel (perte)	5 448 \$	3 176 \$	2 432 \$	2 \$	(31) \$	(16) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

	Activités non sectorielles			Données consolidées		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	(466) \$	(197) \$	2 \$	14 266 \$	10 259 \$	8 521 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	453	311	164
Transport et vente	-	-	-	538	490	476
Exploitation	2	(1)	-	1 438	1 099	965
Produits achetés	-	-	-	4 159	3 092	2 572
Amortissement et épuisement	73	61	41	2 769	2 379	1 967
Bénéfice sectoriel (perte)	(541) \$	(257) \$	(39) \$	4 909	2 888	2 377
Administration				268	197	173
Intérêts, montant net				524	398	284
Charge de désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations				37	22	17
(Gain) perte de change, montant net				(24)	(412)	(603)
Rémunération à base d'actions, options				15	17	18
(Gain) à la cession de participations				-	(59)	(1)
				820	163	(112)
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices				4 089	2 725	2 489
Charge d'impôts sur les bénéfices				1 260	632	351
Bénéfice net des activités poursuivies				2 829 \$	2 093 \$	2 138 \$

Activités en amont

	Canada			États-Unis		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	7 005 \$	5 083 \$	4 474 \$	3 177 \$	1 941 \$	1 143 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	104	87	56	349	224	108
Transport et vente	343	352	343	182	120	86
Exploitation	826	685	642	212	119	60
Amortissement et épuisement	1 927	1 751	1 511	682	475	293
Bénéfice sectoriel (perte)	3 805 \$	2 208 \$	1 922 \$	1 752 \$	1 003 \$	596 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

		Autres		Total des activités en amont		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	283 \$	232 \$	180 \$	10 465 \$	7 256 \$	5 797 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	453	311	164
Transport et vente	-	-	-	525	472	429
Exploitation	313	222	170	1 351	1 026	872
Amortissement et épuisement	79	45	96	2 688	2 271	1 900
Bénéfice sectoriel (perte)	(109) \$	(35) \$	(86) \$	5 448 \$	3 176 \$	2 432 \$

Données du secteur des activités en amont par secteurs géographiques et par catégories de produits (activités poursuivies) (exercices terminés les 31 décembre)

	Gaz naturel produit		
	Canada		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	5 486 \$	3 928 \$	3 396 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	76	65	52
Transport et vente	283	296	274
Exploitation	521	400	342
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	4 606 \$	3 167 \$	2 728 \$

	Gaz naturel produit		
	États-Unis		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	2 932 \$	1 776 \$	1 051 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	325	205	101
Transport et vente	182	120	86
Exploitation	212	119	60
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 213 \$	1 332 \$	804 \$

	Gaz naturel produit		
	Total		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	8 418 \$	5 704 \$	4 447 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	401	270	153
Transport et vente	465	416	360
Exploitation	733	519	402
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	6 819 \$	4 499 \$	3 532 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

	Pétrole et LGN		
	Canada		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	1 519 \$	1 155 \$	1 078 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	28	22	4
Transport et vente	60	56	69
Exploitation	305	285	300
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 126 \$	792 \$	705 \$

	Pétrole et LGN		
	États-Unis		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	245 \$	165 \$	92 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	24	19	7
Transport et vente	-	-	-
Exploitation	-	-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	221 \$	146 \$	85 \$

	Pétrole et LGN		
	Total		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	1 764 \$	1 320 \$	1 170 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	52	41	11
Transport et vente	60	56	69
Exploitation	305	285	300
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 347 \$	938 \$	790 \$

	Autres			Total des activités en amont		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
	Produits, déduction faite des redevances					
Charges	283 \$	232 \$	180 \$	10 465 \$	7 256 \$	5 797 \$
Taxes à la production et impôts miniers	-	-	-	453	311	164
Transport et vente	-	-	-	525	472	429
Exploitation	313	222	170	1 351	1 026	872
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	(30) \$	10 \$	10 \$	8 136 \$	5 447 \$	4 332 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Dépenses en immobilisations (activités poursuivies)

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Activités en amont, dépenses en immobilisations essentielles			
Canada	4 150 \$	3 015 \$	2 937 \$
États-Unis	1 982	1 249	830
Autres pays	70	79	78
	6 202	4 343	3 845
Activités en amont, dépenses en immobilisations affectées aux acquisitions			
Canada	30	64	261
États-Unis	418	300	138
	448	364	399
Optimisation des marchés	197	10	5
Activités non sectorielles	78	46	107
Total	6 925 \$	4 763 \$	4 356 \$

Le 17 décembre 2004, EnCana a acquis certains biens gaziers et pétroliers situés au Texas pour une contrepartie d'environ 251 M\$. L'acquisition a été facilitée par une partie non liée, Brown Ranger LLC, qui détenait les actifs en fiducie pour la société. Aux termes d'une entente intervenue avec Brown Ranger LLC, EnCana exploitait les biens, touchait tous les produits et réglait toutes les frais associés aux biens. EnCana a établi que ses liens avec Brown Ranger LLC constituaient un droit dans une EDDV et qu'elle était le principal bénéficiaire de l'EDDV. EnCana a consolidé Brown Ranger LLC de la date d'acquisition jusqu'à la date de transfert des biens à EnCana en 2005.

Ajouts à l'écart d'acquisition

Il n'y a eu aucun ajout à l'écart d'acquisition en 2005 (473 M\$ en 2004 par suite du regroupement d'entreprises avec Tom Brown, Inc. (se reporter à la note 2)). Tous les écarts d'acquisition inclus dans les activités poursuivies ont trait aux activités en amont.

Immobilisations corporelles et total de l'actif

<i>31 décembre</i>	Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2005	2004	2005	2004
Activités en amont	24 247 \$	22 097 \$	28 858 \$	26 118 \$
Optimisation des marchés	371	167	597	414
Activités non sectorielles	263	239	1 530	1 385
Actif des activités abandonnées (note 4)	-	-	3 163	3 296
Total	24 881 \$	22 503 \$	34 148 \$	31 213 \$

Ventes à l'exportation

Les ventes de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel produits ou achetés au Canada qui ont été réalisées à l'extérieur du Canada ont totalisé 1 784 M\$ (1 747 M\$ en 2004; 1 484 M\$ en 2003).

Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du gaz naturel et du pétrole brut appartenant à EnCana et achetés par celle-ci, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la société avait un client qui, pris individuellement, représente plus de 10 % de ses produits consolidés, déduction faite des redevances (un en 2004). Les ventes effectuées à ce client, une importante société d'énergie intégrée internationale ayant une notation de première qualité, se sont élevées à approximativement 2 056 M\$ (1 709 M\$ en 2004).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

2005

Activités médianes

Le 13 décembre 2005, EnCana a conclu la vente des activités de traitement des liquides de gaz naturel de son secteur des activités médianes pour un produit total de 625 M\$ (720 M\$ CA). Les activités de traitement des liquides de gaz naturel comprenaient diverses participations dans un certain nombre d'installations de traitement et d'installations connexes ainsi que dans une entreprise de commercialisation. La société a ainsi constaté un gain à la cession d'environ 370 M\$, après impôts.

Au cours du quatrième trimestre de 2005, EnCana a décidé de se départir de ses activités de stockage de gaz naturel. Ce secteur d'activité comprenait une participation à part entière dans les installations de stockage d'AECO ainsi que des installations aux États-Unis.

2004

Activités en amont

Le 1^{er} décembre 2004, la société a conclu la vente de sa participation de 100 % dans EnCana (U.K.) Limited pour une contrepartie nette en trésorerie d'environ 2,1 G\$. Les activités d'EnCana au Royaume-Uni comprenaient des participations dans des biens pétroliers et gaziers situés dans le centre de la mer du Nord à proximité du Royaume-Uni, dont les champs pétrolifères de Buzzard, de Scott et de Telford, ainsi que d'autres découvertes satellites et permis d'exploration. Un gain à la cession d'environ 1,4 G\$ a été inscrit.

Au 31 décembre 2004, EnCana avait décidé de se départir de ses activités exercées en Équateur, et celles-ci ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées. Le 13 septembre 2005, EnCana a annoncé qu'elle avait conclu une entente de principe en vue de vendre l'ensemble de sa participation dans des propriétés en Équateur pour une contrepartie de 1,42 G\$, soit environ l'équivalent de la valeur comptable nette des actifs au 1^{er} juillet 2005, date de référence réelle de l'opération.

Le bénéfice net de l'exercice comprend une provision de 234 M\$ qui a été imputée à la valeur comptable nette pour constater les estimations les plus probables de la direction de l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable des placements connexes au 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les activités d'EnCana en Équateur comprennent une participation directe de 100 % dans le bloc Tarapoa, une participation d'exploitation majoritaire dans les blocs 14, 17 et Shiripuno, une participation économique sans exploitation dans le bloc 15 et une participation indirecte de 36,3 % dans Oleoducto de Crudos Pesados (OCP) Ltd. (« OCP »), propriétaire d'un pipeline situé en Équateur qui achemine le pétrole brut des zones productives de l'Équateur jusqu'à un terminal maritime d'exportation. La société est un expéditeur sur le pipeline OCP et paie les tarifs aux taux commerciaux. La majeure partie du pétrole que la société produit en Équateur est vendue à une seule entreprise de commercialisation. Les paiements sont garantis par des lettres de crédit émises par une importante institution financière qui jouit d'une notation de première qualité.

2003

Activités en amont

En 2003, la société a, au moyen de deux opérations, conclu la vente de sa participation directe de 13,75 % dans la coentreprise Syncrude (« Syncrude ») et d'une redevance dérogatoire brute pour une contrepartie nette en trésorerie de 999 M\$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Activités médianes

En janvier 2003, EnCana conclut la vente annoncée précédemment de ses activités de pipeline de pétrole brut, donnant lieu en un gain de 169 M\$ après impôts.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des activités abandonnées sur les états consolidés des résultats.

Activités en amont – Équateur

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	965 \$	471 \$	412 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	131	61	25
Transport et vente	58	60	45
Exploitation	138	125	83
Amortissement et épuisement	234	263	159
Intérêts, montant net	(2)	(3)	4
Désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1	1	1
(Gain) perte de change	(4)	5	2
	556	512	319
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices	409	(41)	93
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	278	(8)	61
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées	131 \$	(33) \$	32 \$

Activités en amont – Royaume-Uni

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	- \$	153 \$	118 \$
Charges			
Transport et vente	-	36	16
Exploitation	-	36	18
Amortissement et épuisement	-	118	74
Intérêts, montant net	-	(9)	-
Désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	3	1
(Gain) de change, montant net	(40)	(2)	(5)
(Gain) perte à l'abandon d'activités	-	(1 365)	1
	(40)	(1 183)	105
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices	(40)	1 336	13
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	5	(2)	20
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées	35 \$	1 338 \$	(7) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Activités en amont – Syncrude

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	- \$	(1) \$	87 \$
Charges			
Transport et vente	-	-	2
Exploitation	-	-	46
Intérêts, montant net	-	-	7
Perte à l'abandon d'activités	-	2	-
	-	2	55
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices	-	(3)	32
Charge d'impôts sur les bénéfices	-	-	8
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées	- \$	(3) \$	24 \$

Activités médianes

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Produits	1 570 \$	1 551 \$	1 165 \$
Charges			
Transport et vente	9	9	8
Exploitation	301	251	231
Produits achetés	1 100	1 184	883
Amortissement et épuisement	28	23	22
Administration	30	-	-
Intérêts, montant net	(2)	(1)	(1)
(Gain) perte de change, montant net	(2)	(5)	5
(Gain) à l'abandon d'activités	(364)	(54)	(220)
	1 100	1 407	928
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	470	144	237
Charge d'impôts sur les bénéfices	39	26	64
Bénéfice net des activités abandonnées	431 \$	118 \$	173 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Résultats consolidés

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	2 535 \$	2 174 \$	1 782 \$
Charges			
Taxes à la production et impôts miniers	131	61	25
Transport et vente	67	105	71
Exploitation	439	412	378
Produits achetés	1 100	1 184	883
Amortissement et épuisement	262	404	262
Administration	30	-	-
Intérêts, montant net	(4)	(13)	3
Désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1	4	2
(Gain) perte de change, montant net	(46)	(2)	2
(Gain) perte à l'abandon d'activités	(364)	(1 417)	(219)
	1 616	738	1 407
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	919	1 436	375
Charge d'impôts sur les bénéfices	322	16	153
Bénéfice net des activités abandonnées	597 \$	1 420 \$	222 \$
Bénéfice net des activités abandonnées, par action ordinaire			
De base	0,69 \$	1,55 \$	0,24 \$
Dilué	0,67 \$	1,51 \$	0,23 \$

BILANS CONSOLIDÉS

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités abandonnées sur les bilans consolidés.

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	208 \$	23 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	408	456
Gestion des risques	21	22
Stocks	413	470
	1 050	971
Immobilisations corporelles, montant net	1 686	1 932
Placements et autres actifs	360	328
Écart d'acquisition	67	65
	3 163 \$	3 296 \$
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	167 \$	233 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	230	103
Gestion des risques	41	89
	438	425
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	21	22
Impôts sur les bénéfices futurs	246	202
	705	649
Actif net des activités abandonnées	2 458 \$	2 647 \$

Le secteur des activités médianes comprend un montant de 117 M\$ (102 M\$ en 2004; 97 M\$ en 2003) lié à du gaz coussin nécessaire à l'exploitation des installations de gaz naturel, qui n'est pas soumis à l'amortissement pour déplétion.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Les prix utilisés pour le test de dépréciation (plafonnement du coût entier) auquel ont été soumises les réserves de pétrole brut de la société situées en Équateur au 31 décembre 2005 s'établissent comme suit :

	2006	2007	2008	2009	2010	Augmentation en % jusqu'en 2017
Pétrole brut (\$ par baril)	42,70 \$	42,44 \$	40,92 \$	28,26 \$	28,13 \$	13 %

Acquisitions et cessions

Le 22 décembre 2004, EnCana a conclu la cession de sa participation dans la coentreprise Alberta Ethane Gathering System pour un montant d'environ 108 M\$, y compris le fonds de roulement. Cette cession a donné lieu à l'inscription d'un gain avant impôts de 54 M\$.

Le 31 janvier 2003, la société a acquis les participations de Vintage Petroleum Inc. (« Vintage ») en Équateur pour une contrepartie nette en trésorerie de 116 M\$. Au cours du quatrième trimestre de 2003, la société a cédé sa participation dans le bloc 27, situé en Équateur, pour un montant d'environ 14 M\$.

Engagements et éventualités

La société est expéditeur sur le pipeline OCP et a contracté les engagements suivants en matière de tarifs de transport :

31 décembre 2005	2006	2007	2008	2009	2010	Par la suite	Total
Transport par pipelines	89 \$	91 \$	93 \$	95 \$	97 \$	827 \$	1 292 \$

Une filiale d'EnCana située en Équateur possède une participation économique sans exploitation de 40 % liée au bloc 15 aux termes d'un contrat passé avec une filiale d'Occidental Petroleum Corporation. Dans les documents qu'elle a déposés en 2004 auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières, Occidental Petroleum Corporation indiquait que sa filiale avait reçu un avis officiel de Petroecuador, société pétrolière d'État de l'Équateur, l'informant de l'introduction d'une procédure par cette dernière visant à déterminer si la filiale avait violé la loi sur les hydrocarbures et son contrat de participation relativement au bloc 15 et si de telles violations constituaient un motif de résiliation du contrat de participation.

Dans ses documents de dépôt, Occidental Petroleum Corporation a déclaré être d'avis qu'elle a respecté toutes ses obligations importantes aux termes du contrat de participation et que toute résiliation du contrat de participation par l'Équateur sur la base de ces allégations serait sans fondement et constituerait une expropriation illégale en vertu des traités internationaux. La filiale d'Occidental Petroleum Corporation a présenté par écrit au gouvernement de l'Équateur sa défense concernant les allégations dont elle fait l'objet. Au moment de l'examen, le gouvernement d'Équateur pourrait décider si les motifs de révocation du contrat de participation sont jugés suffisants.

Outre ce qui est mentionné ci-dessus, la société est en cours d'arbitrage concernant des taxes sur la valeur ajoutée (« TVA ») qui sont dues à ses filiales (169 M\$ au 31 décembre 2005; 139 M\$ au 31 décembre 2004). EnCana est également en pourparlers concernant certaines questions d'ordre fiscal liées à la déductibilité des intérêts et des pertes de change en Équateur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

5. CESSIONS (ACQUISITIONS)

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Activités en amont	2 521 \$	1 430 \$	210 \$
Optimisation des marchés	-	26	-
Autres	2	44	-
	2 523 \$	1 500 \$	210 \$

Le produit tiré en 2005 de la cession d'actifs et de la vente de placements, qui s'est établi à 2 523 M\$ (1 500 M\$ en 2004), se détaille comme suit :

Activités en amont

En 2005, EnCana a cédé ses actifs liés au gaz naturel et au pétrole classique arrivés à maturité pour un produit de 471 M\$ (1 430 M\$ en 2004; 301 M\$ en 2003).

En mai 2005, EnCana a conclu la vente de ses actifs du golfe du Mexique moyennant environ 2,1 G\$ qui, déduction faite d'impôts et d'autres ajustements totalisant 578 M\$, ont résulté en un produit net d'environ 1,5 G\$. Selon la méthode de la comptabilisation du coût entier des activités gazières et pétrolières, le produit a été crédité aux immobilisations corporelles.

Le 18 juillet 2003, EnCana a acquis les actions ordinaires de Savannah Energy Inc. (« Savannah ») pour une contrepartie nette en trésorerie de 91 M\$. Savannah exerce ses activités au Texas, aux États-Unis.

Optimisation des marchés

Le 15 décembre 2004, EnCana a vendu sa participation de commanditaire de 25 % dans Kingston CoGen Limited Partnership (« Kingston ») pour une contrepartie nette en trésorerie de 25 M\$. Cette cession a donné lieu à l'inscription d'un gain avant impôts de 28 M\$.

Autres

En mars 2004, la société a vendu sa participation dans une société d'entretien de puits pour environ 44 M\$, inscrivant ainsi un gain à la cession de 34 M\$, avant impôts.

6. INTÉRÊTS, MONTANT NET

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Intérêts débiteurs, dette à long terme	417 \$	385 \$	281 \$
Remboursement anticipé de la dette à long terme	121	(16)	-
Intérêts débiteurs, autres	18	42	20
Intérêts créditeurs	(32)	(13)	(17)
	524 \$	398 \$	284 \$

En 2005, EnCana a racheté un certain nombre de billets non garantis dont le capital s'établissait à 1 150 M\$ CA. La charge de 121 M\$ avant impôts (79 M\$ après impôts) est attribuable au remboursement anticipé de ces billets à moyen terme (se reporter à la note 12).

EnCana a conclu une série de un ou de plusieurs swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que des opérations sur options relativement à certains de ses billets à long terme qui sont indiqués ci-dessous (se reporter à la note 12). Ces opérations ont eu pour incidence nette une réduction des intérêts débiteurs de 16 M\$ en 2005 (22 M\$ en 2004; 23 M\$ en 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Position sur les swaps au 31 décembre 2005 :

	Montant en capital	Intérêt contractuel	Swap net contre un taux	Taux réel
7,50 % échéant le 25 août 2006 100 M\$ CA	73 M\$ US	Fixe, \$ CA	Fixe, \$ US*	4,14 %
5,80 % échéant le 2 juin 2008 225 M\$ CA	71 M\$ US 125 M\$ CA	Fixe, \$ CA Fixe, \$ CA	Fixe, \$ US* Variable, \$ CA	4,80 % Acceptations bancaires à 3 mois moins 5 points de base

* Ces instruments ont fait l'objet de multiples opérations de swap.

7. (GAIN) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Gain de change non réalisé à la conversion de la dette libellée en dollars américains émise au Canada	(113) \$	(285) \$	(545) \$
Autres pertes (gains) de change	89	(127)	(58)
	(24) \$	(412) \$	(603) \$

8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices s'établit comme suit :

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Impôts exigibles			
Canada	493 \$	586 \$	(142) \$
États-Unis	719	(12)	39
Autres pays	(8)	(15)	(16)
Total des impôts exigibles	1 204	559	(119)
Impôts futurs	56	182	829
Réductions futures de taux d'imposition	-	(109)	(359)
Total des impôts futurs	56	73	470
	1 260 \$	632 \$	351 \$

En 2005, des impôts en trésorerie de 578 M\$ ont trait à la cession des actifs dans le golfe du Mexique.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Le tableau suivant présente le rapprochement des impôts sur les bénéfices calculés au taux d'imposition réglementaire au Canada et des impôts réels.

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	4 089 \$	2 725 \$	2 489 \$
Taux réglementaire au Canada	37,9 %	39,1 %	41,0 %
Impôts sur les bénéfices prévus	1 550	1 066	1 020
Incidence des éléments suivants sur les impôts			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	207	192	231
Déduction relative aux ressources au Canada	(202)	(246)	(258)
Déduction relative aux ressources au Canada à l'égard des pertes non réalisées sur la gestion des risques	-	(10)	-
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	(235)	(50)	(44)
Incidence des modifications des taux d'imposition	-	(109)	(359)
Gains en capital non imposables	(24)	(91)	(119)
Pertes en capital non constatées	-	17	(119)
Valeurs fiscales conservées après cession	(68)	(169)	-
Impôt des grandes sociétés	25	24	27
Autres	7	8	(28)
	1 260 \$	632 \$	351 \$
Taux d'imposition réel	30,8 %	23,2 %	14,1 %

Le montant net des passifs d'impôts futurs est constitué de ce qui suit :

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	4 461 \$	4 390 \$
Écarts temporaires liés à des sociétés de personnes	1 226	975
Actifs d'impôts futurs		
Pertes d'exploitation nettes reportées prospectivement	(47)	(103)
Autres	(351)	(180)
Passifs d'impôts futurs, montant net	5 289 \$	5 082 \$

Les montants approximatifs des comptes d'impôt disponibles sont les suivants :

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Canada	8 575 \$	7 034 \$
États-Unis	2 978	2 760
	11 553 \$	9 794 \$

Les comptes d'impôts ci-dessus comprennent un montant de 133 M\$ (275 M\$ en 2004) liés à des pertes autres qu'en capital ou à des pertes d'exploitation nettes pouvant être reportées prospectivement et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces pertes viennent à échéance entre 2008 et 2023.

La charge d'impôts sur les bénéfices exigibles comprend les montants à payer ou à recouvrer relativement au bénéfice, inscrit dans les états financiers consolidés, de sociétés de personnes canadiennes dont la fin d'exercice est ultérieure à celle d'EnCana.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

9. STOCKS

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Produits		
Activités en amont	70 \$	14 \$
Optimisation des marchés	31	42
Pièces et fournitures	2	2
	103 \$	58 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

<i>31 décembre</i>	2005			2004		
	Coût	Amortissement cumulé et provision pour épuiement	Montant net	Coût	Amortissement cumulé et provision pour épuiement	Montant net
Activités en amont						
Canada	29 199 \$	(12 144) \$	17 055 \$	24 390 \$	(9 775) \$	14 615 \$
États-Unis	8 707	(1 763)	6 944	8 360	(1 056)	7 304
Autres pays	470	(222)	248	425	(247)	178
Total pour les activités en amont	38 376	(14 129)	24 247	33 175	(11 078)	22 097
Optimisation des marchés	419	(48)	371	208	(41)	167
Activités non sectorielles	544	(281)	263	455	(216)	239
	39 339 \$	(14 458) \$	24 881 \$	33 838 \$	(11 335) \$	22 503 \$

Des coûts de mise hors service d'immobilisations de 498 M\$ (393 M\$ en 2004), déduction faite de l'amortissement, sont compris dans le coût des immobilisations corporelles. Les frais d'administration ne sont pas capitalisés dans les dépenses en immobilisations.

Les coûts des activités en amont relatifs aux biens non prouvés importants et aux grands programmes de mise en valeur exclus des coûts assujettis à l'amortissement pour épuiement à la fin de l'exercice s'établissent comme suit :

<i>31 décembre</i>	2005	2004	2003
Canada	1 689 \$	1 444 \$	1 444 \$
États-Unis	870	1 119	499
Autres pays	248	177	112
	2 807 \$	2 740 \$	2 055 \$

Les coûts exclus des coûts assujettis à l'amortissement pour épuiement pour les autres pays représentent des coûts relatifs aux biens non prouvés engagés dans les centres de coût qui sont considérés en phase de pré-production. À l'heure actuelle, ces centres de coûts ne contiennent aucune réserve prouvée. Tous les coûts de ces centres de coûts, déduction faite des produits connexes, ont été capitalisés. La recouvrabilité de ces coûts sera fonction de la découverte de réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la société a achevé le test de dépréciation des centres de coûts en phase de pré-production et déterminé que des coûts de 7 M\$ devaient être passés en charges dans l'état consolidé des résultats (23 M\$ en 2004; 85 M\$ en 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Les prix utilisés pour le test de dépréciation (plafonnement du coût entier) auquel on été soumises les réserves de pétrole brut et de gaz naturel de la société au 31 décembre 2005 s'établissent comme suit :

	2006	2007	2008	2009	2010	Augmentation en % jusqu'en 2017
Gaz naturel (\$/kpi ³)						
Canada	9,42 \$	8,42 \$	7,35 \$	4,87 \$	4,84 \$	17 %
États-Unis	9,92 \$	8,59 \$	7,51 \$	5,30 \$	5,29 \$	12 %
Pétrole brut (\$ le baril)						
Canada	34,50 \$	33,11 \$	31,61 \$	21,75 \$	21,57 \$	8 %
Liquides de gaz naturel (\$ le baril)						
Canada	55,92 \$	56,21 \$	53,25 \$	36,11 \$	36,14 \$	17 %
États-Unis	53,92 \$	53,36 \$	52,04 \$	34,68 \$	34,24 \$	15 %

11. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Participations en actions	7 \$	8 \$
Contrats de commercialisation	10	12
Frais de financement reportés	59	61
Coûts reportés des régimes de retraite et d'épargne	60	64
Dépenses en immobilisations payées d'avance	334	160
Autres éléments	26	29
	496 \$	334 \$

12. DETTE À LONG TERME

<i>31 décembre</i>	Note	2005	2004
Dette libellée en dollars canadiens			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	B	1 425 \$	1 515 \$
Billets non garantis	C	793	1 309
		2 218	2 824
Dette libellée en dollars américains			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	D	-	399
Billets et débentures non garantis	E	4 494	4 641
		4 494	5 040
Augmentation de valeur de la dette prise en charge	F	64	66
Partie à court terme de la dette à long terme	G	(73)	(188)
		6 703 \$	7 742 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

A) *Survol*

Crédit renouvelable et emprunts à terme

Au 31 décembre 2005, EnCana disposait d'une facilité de crédit renouvelable de 4,5 G\$ CA ou d'un montant équivalent en dollars US (3,9 G\$). La facilité est entièrement renouvelable pour une période de cinq ans ouverte à la date de la conclusion de la convention, soit octobre 2005. La facilité est prorogeable de temps à autre, mais pas plus d'une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la société, pour une période d'au plus cinq ans à partir de la date de prorogation. Cette facilité n'est pas garantie et porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux préférentiel canadien ou des emprunts au taux de base américain, aux taux des acceptations bancaires ou au TIOL majoré des marges applicables.

Au 31 décembre 2005, une filiale d'EnCana disposait d'une facilité de crédit totalisant 600 M\$. Cette facilité est garantie par EnCana Corporation et entièrement renouvelable pour une période de cinq ans ouverte à la date de la conclusion de la convention, soit décembre 2005. Cette facilité est prorogeable de temps à autre, mais pas plus d'une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la filiale, pour une période d'au plus cinq ans. Cette facilité porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux de base américain ou au TIOL majoré des marges applicables.

Le crédit renouvelable et les emprunts à terme comprennent des acceptations bancaires et des effets de commerce totalisant 1 425 M\$ (1 559 M\$ en 2004) qui échoient à diverses dates et dont le taux d'intérêt moyen pondéré est de 3,52 % (2,83 % en 2004). Aucun emprunt au TIOL n'était en cours au 31 décembre 2005 (355 M\$ au taux d'intérêt moyen pondéré de 2,98 % en 2004). Le règlement de ces montants est entièrement assuré, et la direction s'attend qu'il continue de l'être, au moyen des facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme qui ne sont assorties d'aucune modalité de remboursement pour l'exercice à venir.

Les commissions d'attente payées en 2005 relativement aux conventions de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ont été d'environ 4 M\$ (5 M\$ en 2004; 3 M\$ en 2003).

Billets et débetures non garantis

Les billets et les débetures non garantis incluent des billets à moyen terme et des billets de premier rang qui sont émis de temps à autre aux termes d'actes de fiducie. Le programme actuel de billets à moyen terme de 1 G\$ CA de la société a été reconduit en 2005, et un montant de 500 M\$ CA (429 M\$) était disponible au 31 décembre 2005. L'actuel prospectus préalable vient à échéance en 2007. Les billets émis en vertu de ce programme peuvent être libellés en dollars canadiens ou en devises.

EnCana a déposé, en vertu du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis en dollars US totalisant 2,0 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, dont celles portant sur les intérêts à taux fixe ou variable et les dates d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Au 31 décembre 2005, des titres d'un montant de 2 G\$, venant à échéance en 2006, pouvaient être émis aux termes du prospectus préalable.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte d'EnCana, a déposé, en vertu du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de titres totalisant 2 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, dont celles portant sur les intérêts à taux fixe ou variable et les dates d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Les titres d'emprunt émis aux termes de ce prospectus sont garantis pleinement et sans condition par EnCana Corporation. EnCana a également obtenu certaines dispenses des autorités canadiennes en valeurs mobilières lui permettant de déposer certains renseignements de nature financière ou autre d'EnCana afin de satisfaire aux obligations d'information continue d'EnCana Holdings Finance Corp. Au 31 décembre 2005, des titres d'un montant de 1 G\$ pouvaient être émis aux termes du prospectus préalable, qui vient à échéance en 2006.

B) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars CA

	Montant du capital en \$ CA	2005	2004
Acceptations bancaires	430 \$	369 \$	511 \$
Effets de commerce	1 231	1 056	1 004
	1 661 \$	1 425 \$	1 515 \$

C) Billets et débentures non garantis en dollars CA

	Montant du capital en \$ CA	2005	2004
5,95 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2007	-	-	166 \$
5,30 %, échéant le 3 décembre 2007	300	257	248
5,95 %, échéant le 2 juin 2008	-	-	83
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	125	107	104
5,80 %, échéant le 19 juin 2008	-	-	83
3,60 %, échéant le 15 septembre 2008	500	429	-
6,10 %, échéant le 1 ^{er} juin 2009	-	-	125
7,15 %, échéant le 17 décembre 2009	-	-	125
8,50 %, échéant le 15 mars 2011	-	-	42
7,10 %, échéant le 11 octobre 2011	-	-	166
7,30 %, échéant le 2 septembre 2014	-	-	125
6,20 %, échéant le 23 juin 2028	-	-	42
	925 \$	793 \$	1 309 \$

Au cours du troisième trimestre de 2005, EnCana a racheté un certain nombre de billets à moyen terme non garantis dont le montant en capital totalisait 1 150 \$ CA (se reporter à la note 6).

D) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars US

	2005	2004
Effets de commerce	-	44 \$
Emprunt portant intérêt au TIOL	-	355
	- \$	399 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

E) Débentures et billets non garantis en dollars US

	Montant du capital en \$ CA	2005	2004
À taux variable			
8,75 %, échéant le 9 novembre 2005	-	-	73 \$
À taux fixe			
8,75 %, échéant le 9 novembre 2005		-	73
7,50 %, échéant le 25 août 2006	85 *	73	73
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	83 *	71	71
4,60 %, échéant le 15 août 2009		250	250
7,65 %, échéant le 15 septembre 2010		200	200
6,30 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2011		500	500
7,25 %, échéant le 15 septembre 2013		-	1
4,75 %, échéant le 15 octobre 2013		500	500
5,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2014		1 000	1 000
8,125 %, échéant le 15 septembre 2030		300	300
7,20 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031		350	350
7,375 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031		500	500
6,50 %, échéant le 15 août 2034		750	750
		4 494 \$	4 641 \$

* La société a conclu une série d'opérations de swap croisé sur devises et de taux d'intérêt qui ont de fait converti ces billets libellés en dollars CA en billets libellés en dollars US. Le montant en capital réel en dollars US est indiqué dans le tableau.

Les billets à 5,80 % échéant le 1^{er} mai 2014 ont été émis par EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte de la société. Ces billets sont garantis pleinement et sans condition par EnCana Corporation.

F) Augmentation de la valeur de la dette prise en charge

Certains billets et certaines débentures de la société ont été pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises et ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la juste valeur et le montant en capital de la dette est amorti sur la durée résiduelle de son encours, soit environ 21 ans.

G) Partie à court terme de la dette à long terme

	2005	2004
Billet à moyen terme à 6,20 %, échéant le 23 juin 2028	-	42 \$
Billet non garanti à 8,75 %, échéant le 9 novembre 2005	-	146
Billet à moyen terme à 7,50 %, échéant le 25 août 2006	73	-
	73 \$	188 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

H) Remboursements obligatoires sur la dette

	Montant du capital \$ CA	Montant du capital en \$ US	Total équivalent en \$ US
2006	- \$	73 \$	73 \$
2007	300	-	257
2008	625	71	607
2009	-	250	250
2010	-	200	200
Par la suite	1 661	3 900	5 325
Total	2 586 \$	4 494 \$	6 712 \$

Le montant exigible en 2006 ne tient pas compte des acceptations bancaires et des effets de commerce dont les remboursements sont entièrement assurés par les facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ne comportant aucune modalité de remboursement pour l'exercice à venir.

13. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la valeur comptable globale au début et à la fin de l'exercice des obligations liées à la mise hors service des biens gaziers et pétroliers.

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	611 \$	383 \$
Passifs engagés	77	98
Passifs réglés	(42)	(16)
Passifs cédés	(23)	(35)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	135	124
Charge de désactualisation	37	22
Autres	21	35
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	816 \$	611 \$

Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler les obligations s'élève à 4 944 M\$ (3 695 M\$ en 2004). Ce montant a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 5,74 % (5,94 % en 2004). Il est prévu que la plupart de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et elles seront financées à même les ressources générales de la société à ce moment-là.

14. CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions autorisé

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Actions émises et en circulation

31 décembre	2005		2004	
	Nombre (en millions)	Montant	Nombre (en millions)	Montant
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	900,6	5 299 \$	921,2	5 305 \$
Actions ordinaires émises en vertu des régimes d'options	15,0	294	19,4	281
Actions ordinaires rachetées	(60,7)	(462)	(40,0)	(287)
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	854,9	5 131 \$	900,6	5 299 \$

L'information concernant les actions ordinaires et les options sur actions a été retraitée pour tenir compte du fractionnement d'actions ordinaires approuvée en avril 2005.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En 2005, la société a acheté 60 757 198 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 2 114 M\$. De la contrepartie payée, 462 M\$ ont été imputés au capital-actions, 10 M\$, au surplus d'apport, alors que 1 642 M\$ ont été imputés aux bénéficiaires répartis. Du nombre d'actions achetées, 5,5 millions d'actions ordinaires ont été achetées par la fiducie de régime d'avantages à l'intention des employés d'EnCana et elles sont détenues aux fins d'émission jusqu'à ce que les droits sur les actions en vertu du régime d'actions liées au rendement soient acquis (se reporter à la note 15).

La société a obtenu chaque année l'approbation réglementaire en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières lui conférant le droit d'acheter des actions ordinaires dans le cadre de quatre offres publiques de rachat dans le cours normal des activités consécutives commençant en octobre 2002 et devant prendre fin au plus tard le 30 octobre 2006. En vertu de l'offre en vigueur, la société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à environ 85,6 millions d'actions ordinaires. En janvier 2006, EnCana a acheté environ 6,8 millions d'actions ordinaires en vertu de cette offre pour une contrepartie totale de 314 M\$. En vertu de l'offre précédente, qui était en vigueur du 29 octobre 2004 au 28 octobre 2005, EnCana a acheté environ 84,2 millions d'actions ordinaires.

Options sur actions

EnCana s'est dotée de régimes de rémunération à base d'actions, qui permettent aux salariés d'acheter des actions ordinaires de la société. Les prix d'exercice des options avoisinent le cours du marché des actions ordinaires à la date d'émission des options. Les options attribuées en vertu du régime peuvent habituellement être exercées en totalité après trois ans. Ces options expirent cinq ans après la date d'attribution. Les options attribuées en vertu des régimes de remplacement antérieurs de la société remplaçante ou de la société affiliée viennent à échéance au plus tard dix ans après la date d'attribution. Des droits à la plus-value d'actions alternatifs sont rattachés à toutes les options émises après le 31 décembre 2003 (se reporter à la note 15).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Alberta Energy Company Ltd. (« AEC ») en 2002, les options sur actions ordinaires d'AEC ont été remplacées par des options sur actions ordinaires d'EnCana (le « régime de remplacement d'AEC »), conformément aux dispositions du régime d'options sur actions d'AEC. Les options attribuées en vertu du régime d'AEC avant le 21 avril 1999 échoient sept ans après la date d'attribution et les options attribuées après le 20 avril 1999 viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution. Par suite du regroupement d'entreprises, ces options de remplacement ainsi que toutes les options en cours en vertu du régime d'EnCana pouvaient être exercées après la fermeture des bureaux, le 5 avril 2002.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Régime d'EnCana

En vertu des dispositions d'un régime d'options sur actions, certains salariés clés peuvent se voir attribuer des options sur actions ordinaires de la société. Pour ce qui est des options attribuées avant le 27 février 1997, 50 % peuvent être exercées après deux ans et la totalité, après trois ans. Les options expirent dix ans après la date d'attribution. Les options attribuées à compter du 4 novembre 1999 peuvent être exercées à raison de 30 % du nombre d'options attribuées après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Les options sont pleinement exerçables après trois ans et elles viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution.

Régime de remplacement de Canadien Pacifique Limitée

Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), ancienne société mère d'EnCana, survenue en 2001, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par la société conformément aux dispositions du régime d'options sur actions de CPL. En vertu de ce régime, des options sur actions ordinaires de CPL étaient attribuées à certains salariés clés à un prix égal ou supérieur à leur valeur marchande à la date d'attribution. Les options viennent à échéance dix ans après la date d'attribution et elles peuvent toutes être exercées.

Régime à l'intention des administrateurs

Le 5 avril 2002, la société a modifié le régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime, les nouveaux administrateurs non salariés se sont vu attribuer un nombre initial de 15 000 options visant l'achat d'actions ordinaires de la société. Par la suite, chaque administrateur non salarié se voyait attribuer annuellement 7 500 options. La totalité de ces options, qui viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution, peuvent être exercées à l'assemblée générale qui suit la date d'attribution ou au premier anniversaire de l'attribution, selon la première de ces deux dates. Le 23 octobre 2003, l'émission d'options sur actions aux termes de ce régime a été abandonnée et la société a mis fin au régime le 25 octobre 2005.

Les tableaux qui suivent résument l'information relative aux options sur actions ordinaires non assorties de droits à la plus-value d'actions alternatifs.

<i>31 décembre</i>	2005		2004		2003	
	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollar CAs)
Options en cours au début de l'exercice	36,2	23,15	57,6	21,57	59,2	19,87
Options attribuées en vertu du régime d'EnCana	-	-	-	-	12,6	23,99
Options attribuées en vertu du régime à l'intention des administrateurs	-	-	-	-	0,2	23,94
Options exercées	(14,9)	22,90	(19,4)	18,32	(11,0)	14,56
Options éteintes	(0,6)	21,71	(2,0)	23,75	(3,4)	20,59
Options en cours à la fin de l'exercice	20,7	23,36	36,2	23,15	57,6	21,57
Options exerçables à la fin de l'exercice	16,8	23,21	21,6	22,55	31,2	19,46

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

31 décembre 2005	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options en cours (en millions)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Nombre d'options en cours (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
De 10,50 à 22,99	1,7	2,3	15,74	1,7	15,60
De 23,00 à 23,49	1,3	0,7	23,17	1,1	23,16
De 23,50 à 23,99	6,9	2,3	23,89	3,6	23,88
De 24,00 à 24,49	10,2	1,2	24,18	10,1	24,18
De 24,50 à 25,99	0,6	2,6	25,23	0,3	25,21
	20,7	1,7	23,36	16,8	23,21

Au 31 décembre 2005, 29,3 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission en vertu des régimes d'options sur actions (16,0 millions en 2004; 15,6 millions en 2003).

EnCana a inscrit dans l'état consolidé des résultats une charge de rémunération relative aux options attribuées en 2003 aux salariés et aux administrateurs selon la méthode de la juste valeur. Des droits à la plus-value d'actions alternatifs sont rattachés à toutes les options émises après le 31 décembre 2003. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats à l'égard des options sur actions attribuées avant 2003. Si la société avait appliqué la méthode de la juste valeur aux options attribuées avant 2003, les montants pro forma du bénéfice net et du bénéfice net par action ordinaire pour 2005 auraient été les mêmes (de 3 476 M\$; résultat de base de 3,77 \$ par action ordinaire; résultat dilué de 3,71 \$ par action ordinaire en 2004).

La juste valeur de chacune des options attribuée est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black, Scholes et Merton et compte tenu des hypothèses moyennes pondérées suivantes quant aux attributions :

Exercices terminés les 31 décembre	2003
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées (en \$ CA)	6,11 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,87 %
Durée prévue (en années)	3,00
Volatilité prévue	0,33
Dividende annuel par action (en \$ CA par action ordinaire)	0,20 \$

Au 31 décembre 2005, le solde figurant dans le surplus d'apport avait trait aux programmes de rémunération à base d'actions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

15. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION

Le cas échéant, les montants présentés ci-après ont été retraités pour tenir compte du fractionnement d'actions ordinaires approuvé en avril 2005.

A) Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'évaluation actuarielle la plus récente exécutée pour la société est datée du 31 décembre 2004. La prochaine évaluation est requise au 31 décembre 2007.

La société parraine des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées procurant à la quasi-totalité des salariés des prestations de retraite, d'autres avantages complémentaires de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Total des charges à l'égard des régimes à cotisations déterminées	22 \$	19 \$	12 \$

L'information sur l'ensemble des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées s'établit comme suit :

<i>31 décembre</i>	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées				
au début de l'exercice	246 \$	214 \$	19 \$	14 \$
Ajustement du solde d'ouverture	-	(1)	-	-
Modifications apportées au régime	-	-	13	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6	5	5	1
Intérêts débiteurs	14	13	2	1
Prestations versées	(12)	(10)	(1)	-
Perte actuarielle	29	8	-	1
Cotisations	1	1	-	-
Fluctuations des taux de change	10	16	1	2
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	294 \$	246 \$	39 \$	19 \$

Les modifications apportées au régime le 1^{er} janvier 2005 ont trait aux obligations au titre des autres avantages complémentaires de retraite liés à l'acquisition de TBI et aux changements apportés à l'un des régimes de la société, augmentant de ce fait l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite.

<i>31 décembre</i>	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	247 \$	203 \$	- \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	29	19	-	-
Cotisations de l'employeur	9	17	-	-
Cotisations des salariés	1	1	-	-
Prestations versées	(12)	(10)	-	-
Fluctuations des taux de change	10	17	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	284 \$	247 \$	- \$	- \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

<i>31 décembre</i>	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Situation de capitalisation – Actifs des régimes supérieurs (inférieurs) à l'obligation au titre des prestations de retraite	(10) \$	1 \$	(39) \$	(19) \$
Montants non constatés				
Perte actuarielle nette non amortie	64	54	4	4
Coût des services passés non amorti	9	10	1	2
Actif transitoire net	(8)	(11)	14	2
Actif (passif) au titre des prestations constituées	55 \$	54 \$	(20) \$	(11) \$

<i>31 décembre</i>	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Coût des prestations payé d'avance	55 \$	54 \$	- \$	- \$
Coût des prestations à payer	-	-	(20)	(11)
Montant net constaté	55 \$	54 \$	(20) \$	(11) \$

Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts par la société sont capitalisés en fonction des besoins.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la société pour établir les obligations au titre des prestations sont les suivantes :

<i>31 décembre</i>	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %	5,25 %	5,75 %
Taux de croissance de la rémunération	4,50 %	4,60 %	5,65 %	5,65 %

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la société pour établir la charge périodique sont les suivantes :

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Taux d'actualisation	5,75 %	6,00 %	5,75 %	6,00 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes				
Régimes de pension agréés	6,75 %	6,75 %	s.o.	s.o.
Régimes de retraite complémentaires	3,375 %	3,375 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,60 %	4,75 %	5,65 %	5,75 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

La charge périodique au titre des avantages s'établit comme suit :

<i>Exercices terminés les</i> <i>31 décembre</i>	Prestations de retraite			Autres avantages complémentaires de retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 \$	5 \$	5 \$	5 \$	1 \$	1 \$
Intérêts débiteurs	14	13	11	2	1	1
Rendement réel des actifs des régimes	(29)	(19)	(16)	-	-	-
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées	29	8	12	-	1	1
Modifications apportées aux régimes	-	-	-	-	-	2
Différence entre le montant réel et :						
le montant du rendement prévu des actifs des régimes	15	7	7	-	-	-
le montant constaté de la perte actuarielle	(24)	(4)	(8)	-	(1)	(1)
Différence entre l'amortissement du coût des services passés et le montant réel des modifications apportées au régime	2	2	1	-	-	(2)
Amortissement de l'obligation transitoire	(3)	(2)	(2)	1	-	-
Charges au titre d'un régime à cotisations déterminées	22	19	12	-	-	-
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	32 \$	29 \$	22 \$	8 \$	2 \$	2 \$

La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de 7 ans. La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les autres régimes de prestations de retraite est de 12 ans.

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé s'établissent comme suit :

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Taux tendanciel du coût des soins de santé pour le prochain exercice	11,00 %	10,00 %
Taux vers lequel le taux tendanciel tend progressivement	5,00 %	5,00 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel devrait atteindre le taux auquel il est prévu qu'il demeurera	2015	2015

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence sur les montants déclarés pour les autres régimes de retraite. Une variation de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé aurait les effets suivants :

	Augmentation de un point de pourcentage	Diminution de un point de pourcentage
Effet sur le total des coûts des services rendus et des intérêts débiteurs	1 \$	(1) \$
Effet sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	4 \$	(3) \$

La répartition des actifs des régimes de retraite de la société s'établit comme suit :

Catégorie d'actif	Répartition cible en %		% des actifs du régime aux 31 décembre		Taux de rendement prévu à long terme
	Normale	Fourchette	2005	2004	
Actions d'entités nationales	35	25 à 45	41	38	
Actions d'entités étrangères	30	20 à 40	27	28	
Obligations	30	20 à 40	25	27	
Placements immobiliers et autres	5	0 à 20	7	7	
Total	100		100	100	6,75 %

Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en fonction des taux de rendement historiques et projetés pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille de placements des régimes. La politique en matière de répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation des régimes à un niveau de risque approprié, en tenant compte de la sécurité des actifs et de la volatilité possible du rendement sur le marché ainsi que de l'incidence connexe sur les exigences en matière de cotisations et la charge de retraite. Il est prévu que le rendement à long terme atteigne ou dépasse le rendement d'un indice repère composé constitué de placements passifs dans des indices boursiers pertinents. Le régime de retraite complémentaire est capitalisé par l'entremise d'une entente de rémunération relative à la retraite et est assujéti aux règlements applicables de l'Agence du revenu du Canada.

La répartition des actifs est assujéti à des exigences et à des limites en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change.

La direction prévoit cotiser 10 M\$ aux régimes en 2006. Les cotisations des participants aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite se sont établies à 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (1 M\$ en 2004; 1 M\$ en 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Les paiements futurs estimatifs au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages complémentaires de retraite sont les suivants :

	Prestations de retraite	Autres avantages complémentaires de retraite
2006	13 \$	1 \$
2007	14	1
2008	15	2
2009	16	2
2010	16	2
2011 à 2015	96	23
Total	170 \$	31 \$

B) Droits à la plus-value d'actions

EnCana a mis sur pied un programme en vertu duquel certains salariés se voient attribuer des droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») qui leur permettent de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice des droits. Les DPVA attribués viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution.

Les principaux renseignements relatifs aux DPVA sont présentés dans le tableau suivant :

<i>31 décembre</i>	2005		2004	
	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen Pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
En cours au début de l'exercice	930 510	18,31	2 350 140	17,94
Exercés	(682 241)	16,55	(1 397 550)	17,74
Éteints	(1 530)	23,14	(22 080)	14,63
En cours à la fin de l'exercice	246 739	23,13	930 510	18,31
Exercables à la fin de l'exercice	246 739	23,13	930 510	18,31
Droits libellés en dollars américains (\$ US)				
En cours au début de l'exercice	771 860	14,40	1 506 834	14,49
Exercés	(452 349)	14,45	(731 294)	14,60
Éteints	-	-	(3 680)	12,65
En cours à la fin de l'exercice	319 511	14,33	771 860	14,40
Exercables à la fin de l'exercice	319 511	14,33	771 860	14,40

<i>31 décembre 2005</i>	DPVA en cours et exercables		
<i>Fourchette des prix d'exercice (\$)</i>	Nombre de DPVA	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)			
De 20,00 à 29,99	246 739	0,19	23,13
	246 739	0,19	23,13
Droits libellés en dollars américains (\$ US)			
De 10,00 à 19,99	319 511	0,32	14,33
	319 511	0,32	14,33

Pour l'exercice, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 17 M\$ relativement aux DPVA en cours (17 M\$ en 2004; 12 M\$ en 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

C) Droits à la plus-value d'actions alternatifs

Après le 31 décembre 2003, toutes les options visant l'achat d'actions ordinaires émises en vertu des régimes d'options sur actions décrits à la note 14 sont assorties d'un droit à la plus-value d'actions alternatif (« DVPAA »), aux termes duquel le porteur de l'option, plutôt que d'exercer l'option, a le droit de recevoir un paiement en trésorerie d'un montant équivalant à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les droits sur ces DPVAA et leur échéance sont les mêmes que ceux de l'option sous-jacente.

Les principaux renseignements relatifs aux DPVAA sont présentés dans le tableau suivant :

31 décembre	2005		2004	
	DPVAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
En cours au début de l'exercice	1 735 000	27,77	-	-
Attribués	7 581 412	40,14	2 160 900	27,66
DPVA exercés	(151 610)	27,51	-	-
Options exercées	(104 735)	27,60	-	-
Éteints	(656 100)	34,44	(425 900)	27,19
En cours à la fin de l'exercice	8 403 967	38,41	1 735 000	27,77
Exercables à la fin de l'exercice	229 705	28,00	-	-

31 décembre 2005	DPVAA en cours			Options exercables assorties d'un DPVAA	
	Fourchette des prix d'exercice (\$ CA)	Nombre de DPVAA	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVAA
De 20,00 à 29,99	1 108 250	3,35	27,38	198 670	27,44
De 30,00 à 39,99	6 198 717	4,12	38,08	31 035	31,55
De 40,00 à 49,99	417 750	4,37	44,12	-	-
De 50,00 à 59,99	606 150	4,74	54,83	-	-
De 60,00 à 69,99	73 100	4,74	64,21	-	-
	8 403 967	4,08	38,41	229 705	28,00

Pour l'exercice, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 60 M\$ relativement aux DPVAA en cours (3 M\$ en 2004).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

D) Droits différés à la valeur des actions

La société s'est dotée d'un programme en vertu duquel les administrateurs et certains salariés clés reçoivent des droits différés à la valeur des actions (« DDVA ») dont la valeur est égale à celle d'une action ordinaire de la société. Les DDVA attribués aux administrateurs sont acquis immédiatement. Les DDVA attribués en 2002 aux cadres supérieurs sont acquis sur trois ans. Les DDVA viennent à échéance le 15 décembre de l'année suivant le départ à la retraite ou le décès du salarié.

Le tableau suivant résume l'information relative aux DDVA :

31 décembre	2005		2004	
	DDVA en cours	Prix moyen de l'action	DDVA en cours	Prix moyen de l'action
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
En cours au début de l'exercice	750 612	24,81	638 500	24,34
Attribués aux administrateurs	80 765	43,75	117 862	27,02
Droits émis en guise de dividende	5 184	52,34	6 416	29,93
Exercés	-	-	(12 166)	24,34
En cours à la fin de l'exercice	836 561	26,81	750 612	24,81
Exercçables à la fin de l'exercice	836 561	26,81	587 910	26,28

Pour l'exercice, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 16 M\$ relativement aux DDVA en cours (10 M\$ en 2004; 4 M\$ en 2003).

E) Droits à la valeur des actions liés au rendement

EnCana a mis en place un programme en vertu duquel certains salariés peuvent recevoir des droits à la valeur des actions liés au rendement (« DVAR ») qui permettent aux salariés de recevoir, au moment de l'acquisition, une action ordinaire d'EnCana ou un paiement en trésorerie d'un montant équivalant à la valeur de une action ordinaire d'EnCana, selon les modalités du DVAR attribué. Les DVAR sont acquis après trois ans. Leur valeur finale est fonction du rendement d'EnCana mesuré sur une période de trois années civiles. Le rendement sera mesuré d'après le rendement total pour les actionnaires par rapport à celui d'un groupe fixe de référence du secteur nord-américain du pétrole et du gaz. Si le rendement d'EnCana est inférieur au niveau spécifié du groupe de référence, les droits attribués s'éteindront. Si le rendement d'EnCana est égal ou supérieur au niveau spécifié du groupe de référence, la valeur des DVAR sera déterminée en fonction du rang relatif d'EnCana, les paiements s'établissant entre une et deux fois le cours du marché des actions d'EnCana pour les DVAR attribués en 2003 et entre une demie et deux fois pour les DVAR attribués en 2004 et en 2005.

Les paiements relatifs aux DVAR attribués après 2003 seront effectués en actions ordinaires (en trésorerie en 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Le tableau suivant résume l'information relative aux DVAR :

<i>31 décembre</i>	2005		2004	
	DVAR en cours	Prix moyen de l'action	DVAR en cours	Prix moyen de l'action
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
En cours au début de l'exercice	3 294 206	26,71	252 566	23,26
Attribués	1 734 089	38,13	3 381 580	26,98
Éteints	(323 947)	30,48	(339 940)	26,76
En cours à la fin de l'exercice	4 704 348	30,65	3 294 206	26,71
Droits libellés en dollars américain (\$ US)				
En cours au début de l'exercice	449 230	20,56	-	-
Attribués	390 171	30,92	500 448	20,56
Éteints	(99 752)	26,50	(51 218)	20,56
En cours à la fin de l'exercice	739 649	25,22	449 230	20,56

Pour l'exercice, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 91 M\$ relativement aux DVAR en cours (25 M\$ en 2004; 1 M\$ en 2003).

Au 31 décembre 2005, EnCana détenait en fiducie environ 5,5 millions d'actions ordinaires aux fins d'émission à l'acquisition des DVAR.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Afin de gérer la volatilité du prix des marchandises, EnCana a conclu divers contrats d'instruments financiers et contrats physiques. Les renseignements qui suivent présentent toutes les positions relatives aux instruments financiers.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les activités de gestion des risques :

<i>31 décembre</i>	Gain réalisé (perte)		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	(684) \$	(662) \$	(318) \$
Charges d'exploitation et autres charges	31	28	34
Perte de la gestion des risques, activités poursuivies	(653)	(634)	(284)
Perte de la gestion des risques, activités abandonnées	(126)	(410)	(20)
	(779) \$	(1 044) \$	(304) \$
<hr/>			
<i>31 décembre</i>	Gain non réalisé (perte)		
	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	(466) \$	(198) \$	- \$
Charges d'exploitation et autres charges	(3)	7	-
Perte de la gestion des risques, activités poursuivies	(469)	(191)	-
Gain (perte) de la gestion des risques, activités abandonnées	50	(70)	-
	(419) \$	(261) \$	- \$

Montants constatés au moment de la transition

À l'adoption initiale de la convention comptable portant sur les instruments de gestion des risques le 1^{er} janvier 2004, la société a comptabilisé dans le bilan consolidé la juste valeur de tous les instruments financiers en cours qui n'étaient pas considérés comme des couvertures à des fins comptables, et elle a inscrit un montant correspondant à titre de perte nette reportée (le « montant de transition »). Le montant de transition est comptabilisé en résultat net sur la durée des contrats connexes. Après la constatation initiale, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le bilan consolidé et les gains ou les pertes non réalisés correspondants sont comptabilisés en résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Au 31 décembre 2005, un gain net non réalisé devait toujours être constaté au cours des trois prochains exercices comme suit :

	Gain non réalisé
2006	
Trimestre terminé le 31 mars	4 \$
Trimestre terminé le 30 juin	7
Trimestre terminé le 30 septembre	7
Trimestre terminé le 31 décembre	6
Gain total devant être constaté en 2006	24 \$
2007	15
2008	1
Gain total devant être constaté en 2007 et en 2008	16
Gain total devant être constaté	40 \$

Juste valeur des positions de gestion des risques en cours

Le tableau qui suit présente un rapprochement des montants non réalisés en 2005.

	Montant net reporté constaté à la transition	Juste valeur marchande	Total des gains (pertes) non réalisés
Juste valeur des contrats et primes versées au début de l'exercice	(72) \$	(189) \$	- \$
Variations de la juste valeur des contrats en cours au début de l'exercice et des contrats conclus en 2005	-	(1 230)	(1 230)
Juste valeur des contrats conclus au moment de la transition échus en 2005	32	-	32
Juste valeur des contrats réalisée en 2005	-	779	779
Juste valeur des contrats en cours	(40) \$	(640) \$	(419) \$
Primes versées sur les tunnels et les options non amorties		316	
Juste valeur des contrats et des primes versées à la fin de l'exercice		(324) \$	
Montant attribué aux activités poursuivies	(40) \$	(304) \$	(469) \$
Montant attribué aux activités abandonnées	-	(20)	50
	(40) \$	(324) \$	(419) \$

Au 31 décembre 2005, le montant net reporté résiduel constaté au moment de la transition et les montants relatifs à la gestion des risques figurant dans le bilan consolidé s'établissaient comme suit :

<i>31 décembre</i>	2005
Montants reportés résiduels constatés au moment de la transition	
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 \$
Placements et autres actifs	1
Comptes créditeurs et charges à payer	25
Autres passifs	17
Gain net reporté, activités poursuivies	40 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Gestion des risques		
Actif à court terme	495 \$	317 \$
Actif à long terme	530	87
Passif à court terme	1 227	224
Passif à long terme	102	192
Passif net lié à la gestion des risques – activités poursuivies	(304)	(12)
Passif net lié à la gestion des risques – activités abandonnées	(20)	(67)
	(324) \$	(79) \$

Le tableau suivant résume les positions financières non dénouées en juste valeur estimative.

<i>31 décembre</i>	<i>Note</i>	2005	2004
Risque sur marchandises	<i>A</i>		
Pétrole brut		(247) \$	105 \$
Gaz naturel		(66)	(143)
Électricité		-	2
Dérivés de crédit	<i>C</i>	(1)	-
Risque de taux d'intérêt	<i>B</i>	10	24
Total des positions en juste valeur – activités poursuivies		(304)	(12)
Total des positions en juste valeur – activités abandonnées		(20)	(67)
		(324) \$	(79) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

A) Risque sur marchandises

Gaz naturel

Au 31 décembre 2005, les activités de gestion des risques liés au gaz naturel faisant intervenir des contrats financiers enregistraient une perte non réalisée de 500 M\$ et leur position en juste valeur marchande s'élevait à (267) M\$. Les contrats s'établissaient comme suit :

	Volume notionnel (Mpi ³ par jour)	Échéance	Prix moyen	Juste valeur marchande
Contrats de vente				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe sur la NYMEX	525	2006	5,65 \$US/kpi ³	(954) \$
Colorado Interstate Gas (CIG)	100	2006	4,44 \$US/kpi ³	(151)
Houston Ship Channel (HSC)	90	2006	5,08	(146)
Autres	81	2006	4,58 \$US/kpi ³	(126)
Prix fixe sur la NYMEX	240	2007	7,76 \$US/kpi ³	(203)
Tunnels et autres options				
Options de vente achetées à la NYMEX	2 602	2006	7,76 \$ US/kpi ³	(73)
Options de vente achetées à la NYMEX	240	2007	6,00 \$ US/kpi ³	(5)
Contrats sur base				
Base fixe NYMEX-AECO	799	2006	(0,69) \$ US/kpi ³	217
Base fixe NYMEX-Rocheuses	324	2006	(0,58) \$ US/kpi ³	162
Base fixe NYMEX-CIG	301	2006	(0,83) \$ US/kpi ³	133
Autres	182	2006	(0,36) \$ US/kpi ³	52
Base fixe Rocheuses-CIG	12	2007	(0,10) \$ US/kpi ³	-
Base fixe NYMEX-AECO	735	2007	(0,71) \$ US/kpi ³	101
Base fixe NYMEX-Rocheuses	538	2007	(0,65) \$ US/kpi ³	232
Base fixe NYMEX-CIG	390	2007	(0,76) \$ US/kpi ³	164
Base fixe NYMEX-AECO	191	2008	(0,78) \$ US/kpi ³	12
Base fixe NYMEX-Rocheuses	162	2008	(0,59) \$ US/kpi ³	52
Base fixe NYMEX-CIG	40	2008 - 2009	(0,68) \$ US/kpi ³	23
Contrats d'achat				
Contrat à prix fixe – achat à Waha	23	2006	5,32 \$ US/kpi ³	33
				(477)
Positions financières – optimisation du stockage de gaz				(20)
Positions financières – commercialisation du gaz ¹⁾				(3)
Total des pertes non réalisées sur les contrats financiers				(500)
Primes non amorties versées sur les options				233
Total des positions en juste valeur				(267) \$
Total des positions en juste valeur, activités poursuivies				(247)
Total des positions en juste valeur, activités abandonnées				(20)
Total des positions en juste valeur				(267) \$

¹⁾ Les activités de commercialisation du gaz naturel font partie des opérations quotidiennes de gestion de la production de la société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Pétrole brut

Au 31 décembre 2005, les activités de gestion des risques liés au pétrole faisant intervenir des contrats financiers enregistraient une perte non réalisée de (149) M\$ et leur position en juste valeur marchande s'élevait à (66) M\$. Les contrats s'établissaient comme suit :

	Volume notionnel (<i>barils par jour</i>)	Échéance	Prix moyen	Juste valeur marchande
Prix fixe WTI NYMEX	15 000	2006	34,56 US \$/bbl	(153) \$
Dénouement d'un contrat prix fixe WTI NYMEX	(1 300)	2006	52,75 US \$/bbl	5
Options de vente sur WTI achetées à la NYMEX	57 000	2006	50,00 US \$/bbl	(10)
Options d'achat sur WTI achetées à la NYMEX	(13 700)	2006	61,24 US \$/bbl	14
Options de vente sur WTI achetées à la NYMEX	43 000	2007	44,44 US \$/bbl	(6)
				(150)
Autres positions sur instruments financiers ¹⁾				1
Total des pertes non réalisées sur contrats financiers				(149)
Primes non amorties versées sur les options				83
Total des positions en juste valeur				(66) \$
Total des positions en juste valeur – activités poursuivies				(66) \$
Total des positions en juste valeur – activités abandonnées				-
				(66) \$

¹⁾ Les autres positions sur instruments financiers font partie des activités courantes quotidiennes de gestion de la production de la société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

B) Risque de taux d'intérêt

La société a conclu divers contrats d'instruments dérivés pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt sur les instruments d'emprunt. L'incidence de ces opérations est décrite à la note 6.

Les gains non réalisés sur les instruments financiers en cours s'établissent comme suit :

31 décembre	Gains non réalisés	
	2005	2004
Billets à moyen terme à 5,80 %	7 \$	11 \$
Billets à moyen terme à 7,50 %	3	5
Débiteure à 8,75 %	-	8
	10 \$	24 \$

Au 31 décembre 2005, la hausse ou la baisse du bénéfice net découlant d'une variation de un pour cent des taux d'intérêt sur la dette à taux variable totalisait 10 M\$ (13 M\$ en 2004).

C) Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En raison de leur échéance à court terme, les instruments financiers qui figurent dans le bilan consolidé et qui ne sont pas inscrits à la juste valeur, à l'exception des emprunts à long terme, ont une juste valeur qui se rapproche de la valeur comptable.

La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des renseignements sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles, ou en actualisant les versements futurs d'intérêts et de capital selon les taux d'intérêt estimatifs qui seraient offerts à la société à la fin de l'exercice.

31 décembre	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	105 \$	105 \$	593 \$	593 \$
Comptes débiteurs	1 851	1 851	1 566	1 566
Passifs financiers				
Comptes créditeurs, impôts sur les bénéfices à payer	3 133 \$	3 133 \$	2 099 \$	2 099 \$
Dette à long terme	6 776	7 180	7 930	8 479

D) Risque de crédit

Une très grande partie des comptes débiteurs de la société est composée de créances sur des clients du secteur du pétrole et du gaz et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. Le conseil a approuvé des politiques en matière de crédit qui régissent son portefeuille de créances. De plus, des procédures sont en place pour assurer le respect de ces politiques.

En ce qui concerne les contreparties aux instruments financiers, la société atténue partiellement le risque de crédit s'y rattachant en ne concluant des opérations qu'avec des contreparties ayant une notation de première qualité ou en imposant un règlement net, le cas échéant. Au 31 décembre 2005, EnCana avait conclu des contrats avec trois contreparties dont le règlement net, pris individuellement, compte pour plus de 10 % de la juste valeur des contrats financiers en cours.

Tous les contrats de change sont conclus avec d'importantes institutions financières au Canada et aux États-Unis ou avec des contreparties ayant une notation de première qualité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

17. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

A) Montants par action

Le tableau qui suit résume le nombre d'actions ordinaires ayant servi à calculer le bénéfice net par action ordinaire.

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul des montants de base	868,3	920,8	948,2
Effet des options sur actions et des autres titres dilutifs	20,9	15,2	11,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul des montants dilués	889,2	936,0	959,4

L'information concernant les actions ordinaires et les options sur actions a été retraitée pour tenir compte du fractionnement d'actions ordinaires approuvé en avril 2005.

B) Variation nette du fonds de roulement hors caisse des activités poursuivies

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Activités d'exploitation			
Comptes débiteurs et produits à recevoir	(146) \$	825 \$	(697) \$
Stocks	(34)	(22)	68
Comptes créditeurs et charges à payer	654	585	(169)
Impôts sur le bénéfice à payer	23	177	54
	497 \$	1 565 \$	(744) \$
Activités d'investissement			
Comptes créditeurs et charges à payer	330 \$	(29) \$	(112) \$

C) Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Intérêts versés	522 \$	402 \$	285 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés)	1 096 \$	136 \$	(127) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

18. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

<i>31 décembre 2005</i>	2006	2007	2008	2009	2010	Par la suite	Total
Transport par pipelines	339 \$	305 \$	255 \$	208 \$	196 \$	850 \$	2 153 \$
Achats de biens et services	230	220	137	97	41	33	758
Achats de produits	33	23	22	22	22	98	220
Contrats de location-exploitation	48	46	40	33	32	132	331
Engagements relatifs à des dépenses en immobilisations	92	24	5	-	-	38	159
Total	742 \$	618 \$	459 \$	360 \$	291 \$	1 151 \$	3 621 \$
Ventes de produits	61 \$	64 \$	68 \$	40 \$	42 \$	300 \$	575
Activités abandonnées	(331) \$	27 \$	40 \$	59 \$	102 \$	793 \$	690 \$

De plus, la société a conclu des engagements liés à son programme de gestion des risques (se reporter à la note 16).

Éventualités

Actions en justice

La société est partie à diverses actions en justice dans le cours normal de ses activités, et elle estime avoir constitué une provision adéquate à cet égard.

Activités de courtage d'énergie abandonnées

Californie

Comme il a été mentionné précédemment, en juillet 2003, la filiale de commercialisation américaine en propriété exclusive indirecte de la société, WD Energy Services Inc. (« WD »), a conclu un règlement avec la Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») des États-Unis relativement à une enquête de la CFTC qui a déjà été présentée précédemment. Aux termes du règlement, WD a convenu de payer une amende administrative de 20 M\$ sans admettre ni nier les conclusions de l'ordonnance de la CFTC.

EnCana Corporation et WD sont défenderesses dans le cadre d'une poursuite intentée par E. & J. Gallo Winery devant la cour de district des États-Unis, en Californie, tel qu'il est décrit plus en détail ci-après. Dans sa plainte, Gallo réclame des dommages-intérêts de plus de 30 M\$, qui pourraient tripler en vertu des lois de la Californie.

Conjointement avec d'autres sociétés du secteur de l'énergie, EnCana Corporation et WD ont été nommées défenderesses dans le cadre de plusieurs poursuites relativement à des ventes de gaz naturel en Californie de 1999 à 2002 (dont certaines sont des recours collectifs et d'autres ont été intentées par des particuliers en leur propre nom). Comme il est de règle, aucun montant de dommages n'est précisé dans ces poursuites. L'action en justice de Gallo et d'autres actions portées devant les tribunaux de la Californie contiennent des allégations selon lesquelles les défenderesses auraient participé à un complot avec des concurrents non nommés sur le marché du gaz naturel et des dérivés de la Californie en violation des lois antitrust et des lois sur la concurrence déloyale des États-Unis et de la Californie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Dans tous les recours collectifs à l'exception d'un qui se trouve devant la cour de district des États-Unis et dans la poursuite de Gallo, les décisions qui portent sur la question à savoir si la compétence exclusive de la Federal Energy Regulatory Commission sur le prix du gaz naturel empêche les plaignants de maintenir leurs réclamations sont portées en appel devant la United States Court of Appeals for the Ninth Circuit.

Sans admettre une quelconque responsabilité dans les poursuites, en novembre 2005, WD a convenu de verser 20,5 M\$ pour régler les recours collectifs regroupés devant la San Diego Superior Court sous réserve de la documentation et de l'approbation finales de la San Diego Superior Court. Les personnes qui ont intenté une poursuite à titre individuel ne sont pas parties à ce règlement.

New York

WD est aussi défenderesse dans un recours collectif déposé devant la cour de district des États-Unis à New York. Dans le recours collectif intenté devant les tribunaux de New York, il est prétendu que la manipulation alléguée par les défenderesses des indices du prix du gaz naturel se serait répercutée sur les contrats à terme et les contrats d'options sur gaz naturel négociés sur le NYMEX entre 2000 et 2002. EnCana Corporation n'est plus une partie intimée dans le recours intenté devant les tribunaux de New York; seules WD et plusieurs autres sociétés non liées à EnCana Corporation sont encore défenderesses. Sans admettre une quelconque responsabilité dans cette affaire, WD a convenu de verser la somme maximale de 9,1 M\$ en règlement du recours collectif déposé devant les tribunaux de New York sous réserve de la documentation et de l'approbation finales de la cour de district des États-Unis à New York.

Compte tenu des règlements précités, au cours du quatrième trimestre de 2005, un total de 30 M\$ a été inclus dans les frais d'administration dans les résultats des activités abandonnées. EnCana Corporation et WD comptent opposer une défense vigoureuse aux réclamations restantes; toutefois, la société ne peut prévoir le dénouement de ces poursuites ou de toute poursuite future entamée contre elle ni prévoir si elles entraîneront le versement de dommages-intérêts qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou si d'autres poursuites judiciaires découleront de ces allégations.

Mise hors service d'immobilisations

La société est responsable de la mise hors service d'immobilisations liées à ses biens pétroliers et gaziers et à ses installations du secteur des activités médianes à la fin de leur durée de vie utile. La société a constaté un passif de 816 M\$ en se fondant sur les lois en vigueur et les coûts estimatifs. Les coûts réels pourraient différer des coûts estimatifs en raison de modifications des lois et de variations des coûts.

Questions d'ordre fiscal

Les activités de la société sont complexes. De plus, les interprétations, les règlements et les lois fiscales dans les diverses administrations dans lesquelles la société exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, certaines questions d'ordre fiscal font généralement l'objet d'un examen. La société estime que la charge d'impôts est suffisante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

**19. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS ET PRÉSENTATION
DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») qui, pour l'essentiel, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites dans la présente note.

**RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET ÉTABLI SELON LES PCGR DU CANADA ET DU BÉNÉFICE
NET ÉTABLI SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS**

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	<i>Note</i>	2005	2004	2003
Bénéfice net, selon les PCGR du Canada		3 426 \$	3 513 \$	2 360 \$
Déduire				
Bénéfice net des activités abandonnées, selon les PCGR du Canada		597	1 420	222
Bénéfice net des activités poursuivies, selon les PCGR du Canada		2 829	2 093	2 138
Augmentation (diminution), selon les PCGR des États-Unis				
Produits, déduction faite des redevances	<i>B</i>	(217)	345	(101)
Exploitation	<i>B</i>	1	(3)	-
Amortissement et épuisement	<i>A</i>	55	31	14
Intérêts, montant net	<i>B</i>	(16)	(41)	70
Rémunération à base d'actions, options	<i>C</i>	(12)	(5)	(1)
Charge d'impôts sur les bénéfices	<i>E</i>	59	(105)	7
Bénéfice net des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		2 699	2 315	2 127
Bénéfice net des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		553	1 418	156
Bénéfice net avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis		3 252	3 733	2 283
Effet cumulatif des changements de conventions comptables, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<i>G</i>	-	-	66
Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis		3 252 \$	3 733 \$	2 349 \$
Bénéfice net par action ordinaire avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		3,75 \$	4,05 \$	2,41 \$
Dilué		3,66 \$	3,99 \$	2,38 \$
Bénéfice net par action ordinaire, compte tenu de l'effet cumulatif des changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		3,75 \$	4,05 \$	2,48 \$
Dilué		3,66 \$	3,99 \$	2,45 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	<i>Note</i>	2005	2004	2003
Produits, déduction faite des redevances	<i>B</i>	14 049 \$	10 604 \$	8 420 \$
Charges				
Taxes à la production et impôts miniers		453	311	164
Transport et vente		538	490	476
Exploitation	<i>B</i>	1 437	1 102	965
Produits achetés		4 159	3 092	2 572
Amortissement et épuisement	<i>A et G</i>	2 714	2 348	1 953
Administration		268	197	173
Intérêts, montant net	<i>B</i>	540	439	214
Désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<i>G</i>	37	22	17
(Gain) perte de change, montant net		(24)	(412)	(603)
Rémunération à base d'actions, options	<i>C</i>	27	22	19
Gain découlant de dessaisissements		-	(59)	(1)
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices		3 900	3 052	2 471
Charge d'impôts sur les bénéfices	<i>E</i>	1 201	737	344
Bénéfice net des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		2 699	2 315	2 127
Bénéfice net des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis	<i>A et B</i>	553	1 418	156
Bénéfice net avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis		3 252	3 733	2 283
Effet cumulatif des changements de conventions comptables, déduction faite des impôts	<i>G</i>	-	-	66
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		3 252 \$	3 733 \$	2 349 \$
Bénéfice net des activités poursuivies par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		3,11 \$	2,51 \$	2,24 \$
Dilué		3,04 \$	2,47 \$	2,22 \$
Bénéfice net des activités abandonnées par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		0,64 \$	1,54 \$	0,17 \$
Dilué		0,62 \$	1,52 \$	0,16 \$
Bénéfice net par action ordinaire avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		3,75 \$	4,05 \$	2,41 \$
Dilué		3,66 \$	3,99 \$	2,38 \$
Bénéfice net par action ordinaire, compte tenu de l'effet cumulatif des changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		3,75 \$	4,05 \$	2,48 \$
Dilué		3,66 \$	3,99 \$	2,45 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	<i>Note</i>	2005	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		3 252 \$	3 733 \$	2 349 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	<i>B et F</i>	-	-	4
Écart de conversion	<i>D</i>	573	420	1 046
Changements de conventions comptables		-	-	6
Résultat étendu		3 825 \$	4 153 \$	3 405 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	<i>Note</i>	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice		1 025 \$	605 \$	(451) \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	<i>B et F</i>	-	-	4
Écart de conversion	<i>D</i>	573	420	1 046
Changements de conventions comptables		-	-	6
Solde à la fin de l'exercice		1 598 \$	1 025 \$	605 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	7 955 \$	5 076 \$	3 325 \$
Bénéfice net	3 252	3 733	2 349
Dividendes sur actions ordinaires	(238)	(183)	(139)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 642)	(671)	(468)
Changements de conventions comptables	-	-	9
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	9 327 \$	7 955 \$	5 076 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

<i>31 décembre</i>		2005		2004	
	<i>Note</i>	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis
Actif					
Actif à court terme	<i>A et B</i>	3 604 \$	3 603 \$	3 505 \$	3 497 \$
Immobilisations corporelles (compte tenu de biens non prouvés de 2 470 \$ et de 2 740 \$ aux 31 décembre 2005 et 2004, respectivement)	<i>A et G</i>	39 339	39 224	33 838	33 725
Amortissement cumulé et épuisement		(14 458)	(14 383)	(11 335)	(11 318)
Immobilisations corporelles, montant net (capitalisation du coût entier en ce qui concerne les activités pétrolières et gazières)		24 881	24 841	22 503	22 407
Placements et autres actifs	<i>B</i>	496	491	334	330
Gestion des risques	<i>B</i>	530	530	87	87
Actifs des activités abandonnées		2 113	2 113	2 325	2 310
Écart d'acquisition		2 524	2 524	2 459	2 549
		34 148 \$	34 102 \$	31 213 \$	31 090 \$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme	<i>A et B</i>	4 871 \$	4 821 \$	2 947 \$	2 950 \$
Dette à long terme		6 703	6 703	7 742	7 742
Autres passifs	<i>B</i>	93	22	118	64
Gestion des risques	<i>B</i>	102	102	192	178
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<i>G</i>	816	816	611	611
Passifs des activités abandonnées	<i>A et B</i>	267	267	213	172
Impôts sur les bénéfices futurs	<i>E et G</i>	5 289	5 153	5 082	5 038
		18 141	17 884	16 905	16 755
Capital-actions	<i>C</i>				
Actions ordinaires, sans valeur nominale En circulation : 854,9 millions d'actions en 2005 900,6 millions d'actions en 2004		5 131	5 160	5 299	5 317
Options sur actions, montant net		-	-	10	10
Surplus d'apport		133	133	28	28
Bénéfices non répartis		9 481	9 327	7 935	7 955
Écart de conversion	<i>D</i>	1 262	-	1 036	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu		-	1 598	-	1 025
		16 007	16 218	14 308	14 335
		34 148 \$	34 102 \$	31 213 \$	31 090 \$

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des actifs et des passifs des activités abandonnées compris dans l'actif à court terme et le passif à court terme.

<i>31 décembre</i>		2005		2004	
	<i>Note</i>	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis
Actifs des activités abandonnées	<i>A et B</i>	3 163 \$	3 163 \$	3 296 \$	3 284 \$
Passifs des activités abandonnées	<i>A et B</i>	705	680	649	723

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Activités d'exploitation			
Bénéfice net des activités poursuivies	2 699 \$	2 315 \$	2 127 \$
Amortissement et épuisement	2 714	2 348	1 953
Impôts sur les bénéfices futurs	(4)	178	463
(Gain non réalisé) perte sur la gestion des risques	668	(116)	31
Gain de change non réalisé	(50)	(285)	(545)
Charge de désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	37	22	17
Gain découlant de dessaisissements	-	(59)	(1)
Autres	174	99	57
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	464	478	357
Variation nette des autres actifs et passifs	(281)	(176)	(84)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse des activités poursuivies	497	1 565	(744)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse des activités abandonnées	(187)	(1 778)	673
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 731 \$	4 591 \$	4 304 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 942) \$	(4 259) \$	(3 729) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 275) \$	163 \$	(542) \$

Notes :

A) Capitalisation du coût entier

Pour ce qui concerne les activités liées au pétrole et au gaz naturel, la méthode de la capitalisation du coût entier selon les PCGR du Canada et celle selon les PCGR des États-Unis diffèrent à l'égard de l'élément qui suit. En vertu des PCGR des États-Unis, un test de dépréciation (plafonnement du coût entier) est mis en œuvre afin de s'assurer que les coûts capitalisés non amortis de chaque centre de coûts ne dépassent pas la valeur actualisée, calculée à un taux d'actualisation de 10 %, du montant net des produits d'exploitation estimatifs futurs non indexés provenant des réserves prouvées, plus les coûts afférents aux biens non prouvés et non dépréciés, moins les frais futurs de mise en valeur et de production connexes et les impôts applicables. Selon les PCGR du Canada, un test de dépréciation similaire est mis en œuvre, sauf que les flux de trésorerie provenant des réserves prouvées ne sont pas actualisés et que des prix prévus sont utilisés pour déterminer s'il y a dépréciation ou non. Toute perte de valeur est évaluée en fonction de la juste valeur des réserves prouvées et probables.

Pour déterminer le bénéfice net consolidé selon les PCGR des États-Unis, la société a comptabilisé, en 2001 et pour certains exercices antérieurs, un amortissement pour épuisement supplémentaire par suite de l'application du critère du plafonnement du coût entier. Selon le critère du plafonnement du coût prescrit par les PCGR du Canada, un amortissement pour épuisement supplémentaire n'était pas requis. En conséquence, les coûts capitalisés non amortis assujettis à l'amortissement pour épuisement sont moins importants selon les PCGR des États-Unis.

Le Conseil des normes comptables du Canada a modifié, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004, la note d'orientation concernant la comptabilité portant sur la capitalisation du coût entier. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement pour épuisement est calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs. Selon les PCGR des États-Unis, l'amortissement pour épuisement est calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide de prix constants.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

B) Instruments dérivés et opérations de couverture

Le 1^{er} janvier 2004, la société a adopté, selon les PCGR du Canada, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », aux termes duquel les dérivés qui ne sont pas désignés comme couverture doivent être comptabilisés à la juste valeur dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de la juste valeur des dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent. Selon les dispositions transitoires, tout gain ou perte découlant de l'application initiale est reporté et comptabilisé en résultat lorsqu'il est réalisé. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture.

L'adoption du CPN-128, le 1^{er} janvier 2004, a donné lieu à la constatation d'une perte reportée de 235 M\$ qui sera comptabilisée en résultat à mesure qu'elle se réalisera. Au 31 décembre 2005, selon les PCGR du Canada, le solde de ce montant est un gain reporté de 40 M\$.

Le 1^{er} janvier 2001, la société a adopté le *Statement of Financial Accounting Standards* (« SFAS ») 133 aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis. Le SFAS 133 exige que tous les instruments dérivés soient inscrits à la juste valeur dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent, à moins que la société ne satisfasse à des critères précis en matière de comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis en vertu du SFAS 133.

Le gain réalisé et non réalisé (la perte) sur les instruments dérivés se rapporte aux éléments suivants :

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Prix des marchandises (produits, déduction faite des redevances)	(703) \$	76 \$	(205) \$
Swaps de taux d'intérêt et de devises (intérêts, montant net)	(9)	(29)	70
Total du gain non réalisé (perte)	(712) \$	47 \$	(135) \$
Montant attribué aux activités poursuivies	(668) \$	116 \$	(31) \$
Montant attribué aux activités abandonnées	(44)	(69)	(104)
	(712) \$	47 \$	(135) \$

Au 31 décembre 2005, la direction estimait qu'un montant de 0,08 M\$ (0,05 M\$, déduction faite des impôts) serait reclassé, au cours des douze prochains mois, des autres éléments du résultat global au résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

C) Rémunération à base d'actions – restructuration de CPL

En vertu des PCGR du Canada, des coûts de rémunération ont été constatés dans les états financiers au titre des options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs en 2003. L'incidence de la rémunération à base d'actions sur les états financiers établie selon les PCGR du Canada, qui serait d'un même montant selon les PCGR des États-Unis, est présentée à la note 15.

En vertu des dispositions de l'interprétation n° 44 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), « Accounting for Certain Transactions Involving Stock Compensation », une charge de rémunération doit être comptabilisée si la valeur intrinsèque des options sur actions n'est pas exactement la même immédiatement avant et après une restructuration du capital-actions. Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), la société a procédé à une restructuration du capital-actions. Par suite de cette réorganisation, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par EnCana, comme il est décrit à la note 15. Par suite de cette opération, les options de remplacement avaient une valeur intrinsèque différente avant et après la restructuration. Les PCGR du Canada n'exigent pas que ces options soient réévaluées.

D) Écart de conversion

En vertu des PCGR des États-Unis, les gains et les pertes découlant de la conversion des comptes des établissements étrangers autonomes doivent être portés dans les autres éléments du résultat étendu. En vertu des PCGR du Canada, ces montants doivent être comptabilisés dans les capitaux propres.

E) Impôts sur les bénéfices futurs

En vertu des PCGR des États-Unis, les impôts sur les bénéfices futurs sont calculés au moyen des taux d'imposition en vigueur, alors que les PCGR du Canada prévoient l'utilisation de taux d'imposition pratiquement en vigueur.

Les ajustements des impôts futurs inclus dans le tableau du rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis et dans le bilan consolidé condensé tiennent compte de l'incidence des différences de taux mentionnées ci-dessus, le cas échéant, et de l'incidence fiscale des autres éléments de rapprochement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Le tableau suivant illustre le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire en vigueur et le taux d'imposition réel :

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices, PCGR des États-Unis	3 900 \$	3 052 \$	2 471 \$
Taux d'imposition réglementaire canadien	37,9 %	39,1 %	41,0 %
Impôt sur les bénéfices prévus	1 478	1 193	1 013
Incidence fiscale résultant de :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	207	192	231
Dédutions relatives aux ressources au Canada	(202)	(246)	(258)
Dédution relative aux ressources au Canada à l'égard des pertes non réalisées sur la gestion des risques	-	(10)	-
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	(235)	(50)	(44)
Incidence des réductions des taux d'imposition	-	(109)	(359)
Gains en capital non imposables	(24)	(91)	(119)
Pertes en capital non constatées	-	17	(119)
Valeurs fiscales conservées après dessaisissements	(68)	(169)	-
Impôt des grandes sociétés	25	24	27
Autres	20	(14)	(28)
Impôts sur les bénéfices selon les PCGR des États-Unis	1 201 \$	737 \$	344 \$
Taux d'imposition réel	30,7 %	24,1 %	13,9 %

Le montant net des passifs d'impôts reportés s'établit comme suit :

<i>31 décembre</i>	2005	2004
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	4 407 \$	4 354 \$
Écarts temporaires liés à la société de personnes	1 226	975
Actifs d'impôts futurs		
Pertes d'exploitation nettes reportées prospectivement	(47)	(103)
Autres	(433)	(188)
Passifs d'impôts futurs, montant net	5 153 \$	5 038 \$

F) Autres éléments du résultat étendu

Les PCGR des États-Unis exigent la présentation, à titre d'autre élément du résultat étendu, de toute variation des capitaux propres qui résulte d'opérations ou d'autres faits n'émanant pas des propriétaires au cours de la période. Les PCGR du Canada ne comportent pas d'exigence similaire. Les autres éléments du résultat étendu découlent des ajustements transitoires qui ont résulté de l'adoption du SFAS 133 le 1^{er} janvier 2001. Au 31 décembre 2005, le cumul des autres éléments du résultat étendu lié à ces éléments consistait en une perte de 4,8 M\$, déduction faite des impôts.

G) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

En 2003, la société a adopté par anticipation la norme comptable canadienne relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, décrite dans le chapitre 3110 du Manuel de l'ICCA. Cette norme est équivalente au SFAS 143 des États-Unis, « Accounting for Asset Retirement Obligations », qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2003. En adoptant par anticipation la norme canadienne, la société a éliminé un élément de rapprochement avec les PCGR des États-Unis lié à la comptabilisation de l'obligation. Toutefois, il existe une différence quant à la présentation des montants découlant de la transition.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 ÉTABLIES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU
 CANADA. TOUS LES MONTANTS SONT EN DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

En vertu des PCGR des États-Unis, l'effet cumulatif d'un changement de convention comptable doit être présenté dans l'état consolidé des résultats de l'exercice écoulé et les montants des exercices antérieurs ne doivent pas être retraités.

H) État consolidé des flux de trésorerie

En vertu des PCGR des États-Unis, aucun total partiel n'est présenté au sein des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Certains éléments présentés comme activités d'investissement ou de financement en vertu des PCGR du Canada doivent être présentés à titre d'activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis.

I) Dividendes déclarés sur actions ordinaires

<i>Exercices terminés les 31 décembre</i>	2005	2004	2003
Dividendes par action	0,28 \$	0,20 \$	0,15 \$

J) Prises de position récentes en matière de comptabilité

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le FIN 47, « Accounting for Conditional Asset Retirement Obligations », en vue de traiter les diverses pratiques comptables mises en œuvre relativement au moment de la constatation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

La société a évalué les nouvelles prises de position comptable, ou les mises à jour, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur et a déterminé que les prises de position comptable ci-après pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats :

- À compter de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société devra adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 123, « Share-Based Payment », dans sa version modifiée. La modification de cette prise de position élimine le choix de l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque décrite dans l'*Opinion No. 25* de l'Accounting Principles Board (« APB »), tel que le permettait le FAS 123 non modifié. Par conséquent, les entités publiques doivent utiliser la juste valeur de l'attribution à la date d'octroi pour évaluer le coût des services rendus par les salariés en échange d'attributions d'instruments de capitaux propres. Le coût de rémunération doit être constaté sur la durée du service requis. Dans le cas de l'attribution d'instruments de capitaux propres, l'entité doit mesurer de nouveau la juste valeur de l'attribution à chaque date d'évaluation jusqu'à la date de règlement. Les variations de la juste valeur des attributions d'instruments de capitaux propres survenues durant la période du service requis doivent être constatées à titre de coût de rémunération sur la durée d'acquisition des droits. Le coût de rémunération n'est pas constaté dans le cas des instruments de capitaux propres pour lesquels les employés n'ont pas rendu le service requis. Bien que la société évalue actuellement l'incidence de cette prise de position sur les états financiers, elle ne prévoit pas qu'elle aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.
- D'ici le 1^{er} janvier 2006, la société devra adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 154, « Accounting Changes and Error Corrections, a replacement of APB Opinion No. 20 and SFAS 3 ». Le SFAS 154 exige l'application rétrospective de tout changement volontaire de principe comptable, à moins que ce ne soit irréalisable. Selon la société, l'application de cette norme n'aura pas d'incidence importante sur ses états financiers.